

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littera-  
ture & autres Remarques curieuses.*

OCTOBRE 1732.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXXII.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation des  
Commissaire Examineur*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible : pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separez, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même debite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, Litteraires, & entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 18. vol. : Bibliothèque Italique, ou Histoire Litteraite de l'Italie, 12. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 6. Tomes, 12. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux, & la lecture en est également instructive & amusante. Ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes separez. Il en paroît aussi-bien que de la Bibliothèque Italique & des Mémoires du P. Nicéron, un Volume tous les trois mois.

# LA CLEF DU CABINET

## DES

### PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems.

Octobre 1732.

#### A R T I C L E I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.*

I. **D**Ans un in 12. de 183. pages avec des notes, imprimé nouvellement chez Rollin Fils a Paris, on reveille un Héros qui repose depuis plus de deux siècles; c'est Ferdinand V. Roi d'Espagne, dit le Catholique, fils de Jean II. Roi d'Aragon, & de sa deuxième femme Jeanne Henriquez. En 1730. il a paru une traduction Françoisse de cet ouvrage, intitulé: *Reflexions politiques de Balthazar Gracien sur les plus grands Princes, & particulièrement sur Ferdinand le Catholique, avec des notes critiques & historiques.* Le dessein précis de Gracien est de faire le panegyrique de Ferdinand, Héros politique & Catholique: *El politico Don Fernando, el Catholico.* „ Le politique „ que Dom Ferdinand le Catholique. „ C'est le titre de l'ouvrage que nous raportons. Rien n'est plus simple que cette annonce, qui renferme néanmoins

Q 2

l'éloge

l'éloge le plus complet d'un Prince Chrétien: Double héroïsme dans lui; l'un par raport à la politique, l'autre par raport à la Religion. Si Ferdinand eut au souverain degré ces deux qualités, il fut, sans doute, au nombre des plus grands Princes qui ayent occupé le Trône: Or c'est-là ce que Gracien s'est proposé de montrer en quatre principaux articles, auxquels il réduit tout l'éloge de son Heros. Premièrement, Ferdinand fonda la plus auguste Monarchie. 2. Il soutint cette même Monarchie après l'avoir fondée. 3. Il l'étendit & l'agrandit. 4. Il la perfectionna en tout generalement. Chaque article renferme, 1°. les qualités requises pour réussir, 2°. un parallele suivi de Ferdinand avec les plus grands Princes qui eurent ces qualités, 3°. un contraste perpétuel avec les Princes dépourvûs de ces qualités. Quel fonds de reflexions politiques, quelle science de l'Histoire & ancienne & moderne tout cela ne demande-t-il point? D'abord Gracien n'appelle point fondateur d'une Monarchie celui qui y a donné quelque commencement très-imparfait; mais celui qui y a donné la forme. Le puissant Empire des Turcs doit beaucoup au valeureux Ottoman pour l'avoir commencé, pour s'être signalé par de grandes victoires sur les Grecs; mais il doit beaucoup plus; il doit sa grandeur suprême au conquérant Mahomet qui l'établit dans Constantinople, & qui le laissa aussi celebre qu'étendu. Pharaon jeta quelques fondemens de la Monarchie Françoisse; mais Clovis la forma, la mit en regle, ayant été oint de l'huile celeste; & par ses vertus Chrétiennes, plus que par l'éclat des Lys, il rendit sa Couronne illustre à jamais.

Gracien pour relever le merite de son Héros fondateur, compare la Monarchie d'Espagne avec celle de France, celle-ci facile, & l'autre très-difficile



cile à établir, selon lui. Il y a dit-il, une grande différence entre fonder un Royaume particulier, & comme Homogène, & composer de nations diverses un corps d'Empire. Dans le premier Etat, l'uniformité de loix, la ressemblance des mœurs, une langue unique, un seul climat, tout cela l'unit à lui-même; telle est la France. Mais dans la Monarchie d'Espagne il y a des Provinces étrangères les unes aux autres, des nations différentes, des langues diverses, des mœurs opposées, des climats contraires: Quelle habileté ne faut-il point pour faire de tant de membres différens un seul corps? Sans rien ôter à Ferdinand de sa gloire, le contraste de l'Espagne n'étoit pas exact du tems même de Gracien, & l'est encore moins depuis les conquêtes de Louis XIV. En France, aussi bien qu'en Espagne n'y a-t-il pas des nations, des mœurs, des langues diverses.

Au premier article du Panégyrique de Ferdinand Gracien prouve que ce Prince fut vrai fondateur d'une auguste Monarchie, donc ce Prince eut les hautes qualités que l'on admire dans tous les autres fondateurs. " Dans Ferdinand se rassemblèrent en " effet tous les dons de la nature, toutes les faveurs " de la fortune, & tous les applaudissemens de la " Renommée; „ Eloge complet en trois mots; il est fondé sur la naissance distinguée, sur l'éducation heureuse de Ferdinand, & sur l'usage non interrompu qu'il fit de ces avntages, les uns naturels, les autres acquis.

A l'égard de la naissance de Ferdinand; être issu d'un sang ou d'un autre, c'est ce qui ne contribue pas peu, ou qui nuit beaucoup, selon l'Auteur, à l'élevation d'un Prince. " Philosophie à nous inconnue, ou plutôt ouvrage visible de la souveraine " Providence plus favorable aux uns qu'aux autres... "

Il semble qu'on hérite des bienfaits ou des dif- " Q 3      graces

» graces de la nature ou de la fortune. . . . En confirmation de ce que dit ici Gracien touchant l'étoile de la naissance, qui influë sur le bonheur ou sur le malheur des Princes, ajoutons que la distinction du merite comme héréditaire dans la maison d'Arragon, ne leur est refusée par aucun Historien.

L'éducation de Ferdinand fut toute guerriere & toute politique. Les arts les plus vulgaires demandent des instructions, du travail, & un tems d'apprentissage pour y réussir, dit Gracien; l'art de regner, ce premier des arts, seroit-il le seul dans lequel on pût exceller sans principes, sans application, sans essais? Ensuite viennent des faits d'Histoire pour montrer plus sensiblement l'importance de l'éducation propre des Rois. Combien se sont perdus, manque de cette éducation convenable, ou de s'y être conformés, après l'avoir reçue? combien au contraire se sont signalés, parce qu'ils avoient été élevés d'une maniere digne de leur rang? „ Alexandre croissoit en âge, non point parmi le tumulte des fêtes & des divertissemens: mais au milieu du bruit des exploits de Philippe son pere: „ c'étoit pour lors qu'augmentoit sa noble envie, „ que son émulation redoubloit d'ardeur. Il fut fils „ du plus grand Roi de la Grece, & élève du plus „ grand personnage du monde, pour devenir lui-même le premier Monarque, Grand par excellence. Au contraire, faute d'éducation, Dom Sanche second de Portugal, conçoit une horreur extrême pour le Gouvernement, & ce qui est encore pis, une défiance outrée de lui-même. Ainsi se déchargeant de tout pour se livrer aux douceurs de la vie, bien-tôt il n'a plus du Roi que le nom, „ que même il ne conserve pas long-tems. „

Nôtre Panégyriste rabat ici sur l'éducation de son Héros, soit pour la guerre, soit pour la politique.

Ce

Ce Prince enfant se vit assiégé, dit-il, dans le Château de Gironne avec la Reine Jeanne sa mere, cette Amazone de Castille, qui commanda des armées dans la Navarre, dans l'Aragon, dans la Catalogne.... Il sembloit pour lors, que toutes les Puissances eussent conspiré contre le petit Ferdinand, pour le réduire sans peine quand il seroit un homme fait.... Néanmoins il sortit triomphant sous la conduite d'une mere aussi habile dans la guerre, que les plus expérimentés Capitaines.... " Une " éducation héroïque fait un héros. La bonne ou " la mauvaise odeur d'une liqueur mise dans un vase " neuf, dure long-tems. L'aigle éprouve aux plus " purs rayons du soleil son aiglon, pour qu'il de- " vienne le Roi des oiseaux. „ L'éducation de Ferdi- " nand pour la politique, ce fut d'assister avec la Reine sa mere à tous les Conseils.... „ Plus jeune qu'Alexandre encore élève de Mars, Ferdinand " présida aux Etats d'Aragon à Saragoce: son habi- " leté déjà égale à celle d'un politique consommé, " supplée au petit nombre de ses années. „ Gracien termine ce point de l'éducation d'un Roi par les obstacles que quelques Princes apportent eux-mêmes à celle de leur successeur. Charles VIII. de France, avant que de se connoître fut enseveli dans les flatteuses délices, où il resta deormais comme un Roi mort.... Le soupçonneux Louis XI. son pere le tint enfermé dans le Château d'Amboise, où il ne pensa guères à la Couronne qui l'attendoit. De crainte que Denis de Sicile n'aspirât de bonne heure au Gouvernement, on l'éleva comme plusieurs autres, qui dans la suite demeurèrent toujours incapables de gouverner: De Roi il devint maître d'école, & mourut dans cette profession, qui lui seyoit moins mal que le Sceptre.

Second article. Premièrement, Ferdinand fonda-

teur d'une auguste Monarchie, la sçut après cela soutenir ; parce qu'il eut constamment une capacité, une bravoure & les autres qualités proportionnées à la grandeur de cette même Monarchie, &c.... Malheur extrême qu'un Roi cesse de pouvoir porter le poids de la Couronne, manque d'habileté, ou manque de courage, ou manque de l'union de l'une avec l'autre, &c.... Bonheur extrême qu'un Roi par son mérite perseverant, égale toujours ses Etats, quelque étendus qu'ils soient. Gracien rapporte à ce sujet les sources de la décadence, & de la perte même des Empires les plus solidement établis. Ces sources sont la corruption des mœurs, l'inconstance naturelle à l'homme, & quelquefois un dessein secret de la divine Providence. Le Monarque assis aujourd'hui sur le trône de la Chine, ( c'étoit l'ayeul du Prince actuellement régnant, ) avoit commencé son regne avec la prévention la plus avantageuse pour lui, avec des qualités supérieures à l'attente même de ses Sujets, si attentifs à l'observer. Mais bientôt on a corrompu les mœurs ; ceux-ci pour une fin, ceux-là pour une autre : en sorte que l'on est parvenu à dégrader, & la personne du Souverain, & la dignité de l'Empire... La première ardeur naturelle par laquelle s'est formé le corps politique d'un Empire, subsiste quelque tems ; il dure quelque tems ce fonds de valeur, de conduite, & de puissance. Qui put arrêter l'impetuosité avec laquelle se montra d'abord la prospérité Ottomane, croissant toujours jusqu'à l'heureux Soliman ? Elle déchet dans Selim second, cette même puissance attaquée à l'aide d'un souverain Pontife, réprimée par un Monarque Catholique... C'est la divine Providence & non point une fortune aveugle, qui est l'arbitre des Empires : c'est elle qui les établit & qui les détruit, qui les élève, & qui les abaisse selon  
ses

les vûës, les Empires Chrétiens pour être lestrônes de sa gloire, les Empires idolâtres pour le zèle ou pour le châtimement des premiers; l'harmonie merveilleuse de sa sagesse & de sa puissance éclate toujours dans les uns & dans les autres... La Monarchie d'Espagne n'éprouva point ces révolutions sous Ferdinand, Prince réglé dans les mœurs; ferme dans ses principes de Gouvernement, & protégé du Ciel favorable au zéléateur de la Foi Catholique.

Secondement, Ferdinand regna dans l'accroissement de la Monarchie; ce qui aide fort à rendre illustre un Monarque. „ L'élévation ou l'abaissement d'un Roi dépendent beaucoup de la situation où se trouve la Monarchie; & il y a une grande différence entre regner dans son accroissement, ou regner dans son déclin... Qu'un Prince est à plaindre de trouver une Monarchie bouleversée, où la valeur n'est plus, où regne l'oïfiveté, d'où la vertu est exilée, où le vice domine, où les forces sont épuisées, où la reputation est tombée, où la fortune a changé, où tout a dépéri! C'est comme un vieux édifice menacé de moment à autre d'une ruine entière, &c.,

Le sort de Ferdinand ne fut pas tel: il trouva la Monarchie d'Espagne accruë en toute sorte d'avantages, pour la soutenir établie: mais cet accroissement, aussi bien que la fondation, avoit été l'ouvrage de Ferdinand même avant son retour dans l'Aragon, à la mort de la Reine Isabelle. C'est ici le lieu de faire observer trois différentes situations du Roi Catholique, sans quoi le Panégyriste seroit accusé d'être obscur, où il ne l'est que pour ceux qui ignorent l'histoire de son Héros; aussi bien que celle de tant de Princes auxquels il est comparé.

Il faut d'abord considerer Ferdinand, comme Roi d'Aragon, qu'Isabelle de Castille contre le gré des  
Espagnols

Espagnols épousa pour ses rares qualités, tout jeune qu'il étoit. Ferdinand ne tarda pas à remplir la haute estime que la Princesse la plus éclairée avoit conçûe de lui. Non seulement il gagna par sa dextérité tous les Seigneurs, mécontents du choix d'Isabelle, mais il commença à établir & à étendre la domination Castillane par ses sages & heureuses entreprises. Première situation. Isabelle étant morte, les Espagnols ne voulurent point pour Régent du Royaume un Prince tel que l'étoit Ferdinand, lequel se vit contraint de retourner en Aragon. Seconde situation ; durant laquelle les Espagnols éprouverent que la gloire de la nation étoit mal assurée entre les mains de Philippe d'Autriche leur nouveau Roi, qui avoit épousé Jeanne la folle. Enfin Philippe n'ayant pas long-tems survécu au départ de Ferdinand, & Jeanne la folle ayant été releguée dans le Portugal, les Espagnols sollicitèrent le Roi d'Aragon de revenir en Castille les gouverner : démarche glorieuse aux Espagnols & à Ferdinand, lequel se rendit sans beaucoup de peine à leurs sollicitations empressees. C'est à ces trois situations différentes que l'on doit diversement appliquer plusieurs endroits de Gracien, lequel a supposé par honneur que l'on étoit assés au fait sur le fameux regne du Roi Catholique, parce qu'il y étoit lui-même.

Troisième article. Gracien expose les sources de l'agrandissement de la Monarchie fondée & soutenue par son Héros. Premièrement, Ferdinand commença jeune à regner. Secondement, personne ne scut mieux que ce Prince profiter de l'occasion. Troisièmement, ce Prince fut sans cesse occupé des moyens d'agrandir sa Monarchie, jusques-là qu'il avoit projeté la conquête d'un nouveau monde. Ferdinand employa le tems de sa jeunesse à la guerre

& à conquérir... Les âges ont leurs fonctions ; la jeunesse, celle de la valeur ; & la vieillesse, celle de la prudence... Dans l'âge vif & bouillant les armes se manient avec plus de légèreté & avec plus de succès tout ensemble : Axiome de l'illustre Marquis de Marignan... Trajan envioit à Alexandre d'avoir commencé jeune à regner ; & il le lui envioit, non point par la passion de regner, mais par le desir d'un pareil avantage de l'âge... Les armes demandent un grain de témérité, laquelle ne quadre point avec la maturité : les attentions redoublées de l'âge avancé tiennent comme en bride le courage, & la hardiesse martiale en suspens... Alexandre avec sa témérité fit seul plus de conquêtes, que tous les Rois ensemble avec leurs longues réflexions. Le déterminé Cesar, par son audace extrême triompha de la prudence extrême du Senat... Il importe encore pour des raisons solides que la jeunesse soit occupée aux armes : par-là elle se sauve des vices si ordinaires à cet âge, ou du moins elle ne tombe point dans une indigne nonchalance, &c. L'attrait du plaisir est puissant, le vice entraîne avec violence, & bien qu'un Prince, un Magne II. de Suede ait une ame noble, & Neron une éducation de Héros, ils sont transformés par les plaisirs qui peu à peu les corrompent, les dégradent, eux & leur Empire même, &c.

Secondement, Ferdinand, dit Gracien, n'eut jamais son pareil pour connoître l'occasion d'une entreprise, le tems propre à une negociation, la saison de chaque chose convenable à l'agrandissement de sa puissance.... " Son caractere distinctif, c'é-  
" toit de faire toujours la guerre avec de la poudre  
" sourde : c'est-à-dire, sans le bruit inutile & dan-  
" gereux ; qu'il armoit sans aucune marque éclatante  
" de quelque entreprise ; ces sortes de préparatifs  
avertis-

» avertissent les ennemis, allarment les Princes neu-  
 » tres, &c... Sans faire le Prince entreprenant, il  
 » attaquoit une Place en Afrique, une Isle sur l'O-  
 » céan, une Ville en Italie; & tout cela avec la vi-  
 » tesse d'un lion. „ Le Panégyriste n'avoit garde de  
 dire que c'étoit avec de la poudre sourde, que Ferdi-  
 nand s'empara de la Navarre: ce fait n'est pas ho-  
 norable pour son Héros; & s'il le cite ailleurs, ce  
 n'est qu'en termes couverts. Néanmoins nôtre Au-  
 teur a bien senti, & fait assés sentir aux lecteurs  
 que la poudre sourde, est le point délicat à toucher  
 pour la gloire du Roi Catholique. „ Les étrangers,  
 „ dit Gracien, en hommes intéressés, ont exagéré  
 „ dans Ferdinand quelques circonstances légères;  
 „ comme s'il étoit coupable de s'en être prévalu;  
 „ & que leurs Princes à eux fussent excusables de  
 „ les lui avoir abandonnées. Si Ferdinand faillit, ce  
 „ ne fut point à dessein, ce fut pour ajuster les éve-  
 „ nemens à l'occasion; non par quelque mauvais  
 „ détour, le tems les amenoit & les offroit ces évé-  
 „ nemens. „ Mais la confession de Ferdinand même  
 est une réponse contre ce discours flatteur & par-  
 tial de son Panégyriste. Louis XII. Roi de France,  
 Prince loyal & généreux, s'étoit plaint aux Ambas-  
 sadeurs des Rois de Castille, du peu de droiture de  
 leur Maître: le Secretaire Quintana rapporta la  
 chose à Ferdinand, auquel il ajoûta que Louis l'ac-  
 cusoit de l'avoir trompé deux fois: deux fois, re-  
 prit Ferdinand, *par Dieu il en a bien menti l'yvro-  
 gne, je l'ai trompé plus de dix.* Voilà la poudre  
 sourde éventée; & la solution d'un autre endroit  
 énigmatique, où il est dit à l'honneur de Ferdinand:  
*Il prévint toujours les François.*

II. De ce trait historique que nous ne finissons  
 que le mois prochain, nous passons à l'annonce de  
 deux ouvrages en musique, l'un imprimé, & l'autre  
 qui



qui ne l'est pas encore. Mr. Rameau, connu par de profondes découvertes philolophiques & géométriques sur l'art jusqu'à lui trop mécanique & trop frivole de la musique, est Auteur du premier, qu'il intitule: *Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement pour le Clavecin, ou pour l'Orgue; avec le plan d'une nouvelle méthode, établie sur une mécanique des doigts, que fournit la succession fondamentale de l'harmonie; & à l'aide de laquelle on peut devenir sçavant compositeur, & habile accompagnateur, même sans sçavoir lire la musique.* 63. pag. in 4<sup>o</sup>. Paris.

Le second ouvrage qui va être mis au jour, est du Sr. Dugeant. C'est un Préliminaire de Sonnates à violon seul, ou Flute traversiere, qui sera suivi, s'il est goûté, de deux autres œuvres à violon seul, ou Flute traversiere, avec la Basse continuë chifflée; comme aussi de douze Sonnates à deux violons, & l'A. B. C.; & de douze concerts pour deux violons; un *Alto Viola*, & la Basse continuë. Cette première œuvre, ou préliminaire contiendra six Sonnates; le prix en sera de six livres en blanc. Les curieux & amateurs de ces amusemens, les trouveront chez le Sr. Montaigu, en Chapliruë à Metz.

III. Humbert, Libraire à Amsterdam, vend actuellement les *Memoires de Frederic-Henri Comte de Nassau, Prince d'Orange*, in quarto. Cet original dont on ne connoit aucune copie, a été écrit sous les ordres & l'inspection du Prince même qui y a fait des corrections de sa main: Il appartenoit à Madame la Princesse d'Anhalt, troisième fille du Prince Frederic-Henri, & il a été communiqué par le Prince d'Anhalt Velt-Maréchal des Armées du Roi de Prusse. Ce sont les expéditions militaires du Prince depuis 1621. jusqu'en 1646. ou toute l'Histoire militaire des Provinces-Unies pendant 25. ans.

IV. *Histoire d'Angleterre de Mr. de Rapin Thoytas, continuée jusqu'à l'avenement de George premier au Trône de la Grande Bretagne, par Mr. D\*\*\*.* Tomes XI & XII. proposés par souscription. A la Haye, chez Chrétien Van Lom, Jean Van Duren, Pierre de Hondt, Libraires, 1732.

**L**E public a rendu le témoignage le plus avantageux à l'Histoire d'Angleterre par Mr. de Rapin Thoytas. Outre qu'il s'en est fait en peu de tems deux Editions consecutives, les Anglois l'ont traduite en leur langue avec un empressement extraordinaire. Pour dire encore plus, personne n'a été surpris, ni qu'on réimprimât si vite un Livre de cette importance, ni qu'une nation peu disposée à se prévenir pour les Etrangers qui se hazardent à écrire son Histoire, fit un accueil si honorable & si distingué à un ouvrage recommandable par l'étendue & la variété des recherches, par l'exactitude & la netteté de la narration, & enfin par le goût & la fidélité de l'Historien.

Avant Mr. de Rapin les antiquités sacrées & profanes de l'Angleterre jusqu'à la Conquête des Normans étoient dispersées dans une infinité de volumes anciens & modernes. On étoit rebuté des premiers, ou par la difficulté d'en entendre le langage, ou par la barbarie du style, ou par le mélange d'inutilitez qu'on y trouve, ou par la multitude des contradictions qui les mettent en opposition les uns avec les autres. Les seconds, quoique supérieurs à bien des égards aux premiers, laissoient encore trop à faire à l'érudition & au discernement de ceux qui les lisoient, pour que beaucoup de gens fussent capables d'en profiter, ou voulussent prendre sur eux la fatigue de mille discussions désagréables, mais nécessaires.

Une partie de ces inconveniens subsistoit par rapport aux tems postérieur à Guillaume le Conquerant, & il y en avoit de particuliers à ces tems-là. Ils regardoient ou la constitution du Gouvernement d'Angleterre, ou les droirs des Maisons qui ont régné dans cette Isle, ou les caracteres de ses Rois, ou les circonstances de leurs actions. Quel travail & quelles lumieres ne falloit-il point pour démêler le chemin dans une forêt aussi vaste & aussi épaisse, & coupée par tant de routes qui ne servoient qu'à égarer ceux qui osoient s'y enfoncer!

Tant d'obstacles surmontez par trente années de veilles ont assuré à Mr. de Rapin les suffrages des connoisseurs. Il débrouille parfaitement les Origines & l'Histoire d'Angleterre, & nous conduit le flambeau à la main jusques dans l'obscurité des siècles les plus reculez. Il représente sans la moindre confusion les Romains asservissans l'Angleterre & long tems après renonçans à leur conquête; les Bretons redevenus libres par la foiblesse de leurs Maîtres, s'en faisans de leur nation qui regnent glorieusement; les Anglo-Saxons chassans d'une grande partie de l'Angleterre les habitans qui les y ont reçus comme leurs hôtes; cette Isle partagée par les Vainqueurs en sept Royaumes qui se réunissent ensuite sous un seul Roi; les Danois s'emparans de l'Angleterre à leur tour & vengeans par leurs barbaries les Bretons de l'ingratitude des Anglois. Il décrit en même tems l'origine, les mœurs, les coutumes, & les loix de ces differens Peuples.

L'Histoire devient plus intéressante & plus lumineuse depuis la conquête des Normans jusqu'à la Révolution qui plaça Guillaume III. sur le Trône de la Grande-Bretagne; mais Mr. de Rapin acheve de la rendre telle par la maniere dont il la traite. Il marque distinctement la naissance & les variations

riens du Gouvernement d'Angleterre. Il découvre, autant qu'il est possible, les causes & les détails des événemens. Il en fait remarquer les suites. Il développe les vûes de ceux qui y ont joué de grands rôles. De là resultent leurs caractères, caractères souvent bien differens de ceux sous lesquels on les connoissoit. Il entre dans des détails exacts & agréables sur l'Histoire Ecclésiastique d'Angleterre depuis l'établissement du Christianisme jusqu'au tems de la réformation. Enfin on reconnoit par tout dans son livre un Ecrivain, qui, bien maître de la matiere, la manie & la dispose à son gré; & fait donner à sa narration cet air de dignité qu'il est si difficile de saisir.

Il est fâcheux qu'une si habile main ne nous ait point tracé l'Histoire des Regnes de Guillaume III. & de la Reine Anne. Quelle matiere ne lui présentoiient-ils point? une suite continuelle de révoltes, de conspirations, de guerres; de négociations, d'intrigues. Jamais la Grande Bretagne n'avoit eu tant de part aux affaires de l'Europe, & jamais elle n'y avoit si glorieusement influé. Mr. de Rapin pouvoit-il s'arrêter à une Epoque plus remarquable que l'avenement de la Maison d'Hannover à la Monarchie Britannique?

Deux Regnes si intéressans qui manquent à son Histoire, y laissent malheureusement une imperfection, à laquelle il y a tout lieu de croire qu'il auroit remédié, si la mort ne l'en eût pas empêché. C'est ce qui a porté Mr. D\*\*\* à remplir ce vuide. Non content de rassembler toutes les recherches qui avoient du rapport à son dessein, il a étudié attentivement le plan & la maniere de cette illustre Historien, afin de mettre dans son ouvrage une uniformité qui l'associât nécessairement à l'Histoire d'Angleterre, dont il est une suite essentielle. Il

s'est appliqué à se dépouiller de ces préjugés d'inclination ou de haine, qui passionnent un Ecrivain, souvent même sans qu'il s'en apperçoive. Toujours en garde contre les dépositions infideles, il rend une égale justice aux Episcopaux & aux Presbytériens, aux Whigs & aux Toris, & il n'a jugé d'eux que par leurs actions & par leurs vûës. On sent qu'il n'a eu aucun égard aux partis d'Etat & de Religion. En un mot, il n'a rien obmis de tout ce qui étoit humainement possible pour bien connoître la verité, & il s'est trouvé dans cet heureux équilibre qui s'éloigne également de la flatterie & de la Satire.

Cet ouvrage sera enrichi de deux nouvelles Cartes Géographiques, dont l'une represente *les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*; & l'autre *la Monarchie Britannique ancienne & moderne*.

Dans la premiere on a eu soin de distinguer par des caracteres particuliers, mais simples & clairs, les Capitales, les Universitez, les Siéges Episcopaux, les Villes qui députent aux deux Parlemens, les Villes & les Bourgs où l'on tient marché public, & les Maisons Royales. Les Evêchez réunis comme quelques-uns en Irlande; ou entierement éteints comme ceux d'Ecosse, ont des marques distinctives qui montrent cette réunion, ou cette extinction.

Dans l'autre Carte on voit d'un coup d'œil les Pais qui ont autrefois appartenu, ou qui appartiennent encore à la Grande-Bretagne, ou à ses Rois. Quoique les Domaines propres & personnels d'un Prince qui parvient au Trône d'Angleterre, ne deviennent pas pour cela des annexes de la Couronne, comme cela seroit en France; ils ne laissent pas d'avoir une étroite liaison avec l'Histoire de son Regne. Cette Carte est terminée au Couchant par le deux cent - quatrevingtième degré de longitude &

à l'Orient par le trentième. Elle s'étend depuis le Cercle Polaire Septentrional, jusqu'à l'Equateur. Par-là, outre les Isles Britanniques, elle contient. 1. La Baye de Hudson & tout ce que la Grande-Bretagne possède en Amerique, y comprises les Acquisitions cédées par la paix d'Utrecht. 2. L'Electorat d'Hannover. 3. La Succession de Guillaume III. dans les Pays-Bas & ailleurs. 4. Les Provinces de France qui ont été sous la domination Angloise. 5. Le Port-Mahon, Gibraltar, & Tanger dans la Mer Méditerranée, ou dans son Détroit. 6. Les établissemens en Guinée. On n'a pas crû que quelques Comptoirs en Asie méritassent que l'on étendît jusques-là cette Carte qui est déjà très-remplie. Les Païs que la Couronne ne possède plus, sont distinguez par un trait moins fort, & on a marqué les Lieux où se sont données les plus fameuses Batailles.

L'Auteur de ces Cartes, persuadé que ces sortes d'ornemens ne sont utiles qu'à proportion de l'exactitude & de la verité que l'on y trouve, a tâché de les rendre dignes du Public & du Livre qu'elles accompagnent.

*Conditions proposées aux Souscripteurs.*

1. Cette continuation de l'Histoire d'Angleterre de Mr. Rapin Thoyras sera imprimée en deux Volumes in quarto environ de même grosseur que les Volumes qui la précédent. On gardera la même uniformité par raport au format, papier & caracteres, tant pour le grand, que pour le petit papier.

2. Les Souscripteurs payeront pour chaque Exem-  
plaire en blanc dix florins argent de Hollande pour le petit papier, & vingt florins pour le grand papier : la moitié en souscrivant & l'autre moitié en recevant l'ouvrage.

3. On n'imprimera absolument, ni en grand, ni en petit papier que le nombre d'Exemplaires qui aura été souscrit; & pour donner à ceux qui ont les dix volumes de l'Histoire d'Angleterre de Mr. de Rapin, le tems & la facilité de se procurer cette continuation, on recevra les souscriptions jusqu'à la fin d'Avril 1733. après lequel terme expiré personne ne sera plus admis à souscrire, ni ne pourra avoir cette continuation séparément pour compléter ses Exemplaires.

4. Ces deux volumes seront livrez aux Souscripteurs dans le cours d'une année après l'expiration du terme de la souscription.

5. Les Libraires associez donneront aux Souscripteurs des quittances signées d'eux trois.

Lesdits Libraires ayant acheté le fonds entier avec le Privilège de l'Histoire d'Angleterre de Mr. de Rapin Thoyras, fourniront au public, pendant le tems de la susdite souscription, ladite Histoire en dix volumes pour trente-six florins argent de Hollande, si le petit nombre d'Exemplaires qui leur en reste, n'est pas vendu auparavant: Et en cas qu'ils en eussent encore après ce terme expiré, ils ne les vendront que pour quarante-cinq florins l'Exemplaire.

On pourra souscrire à la Haye chez C. Van Lom, J. Van Duren, & P. de Hondt, & chez les principaux Libraires de Hollande & des Païs étrangers.

V. L'impatience que le public, particulièrement les Théologiens & les gens de Lettre, font paroître de voir le Livre du sçavant Pere Aubert Rolland, Cordelier & ancien Professeur en Théologie, &c. intitulé : *Moyen facile de concilier les esprits sur les difficultes qui regardent la Constitution Unigenitus*, en 3. volumes in quarto, détermine l'Auteur & l'Im-

primeur le Sr. André Chevalier, à distribuer le premier volume de cet ouvrage qui vient d'être achevé d'imprimer, pendant que l'on continuera l'impression des deux derniers: Ce premier Tome contient 60. feuilles, partie papier double C. & partie papier au Raisin: Le premier est du prix de 4. livres 10. sols, & le dernier de 5. Livres 10. sols en blanc, au cours present de France; les especes étrangères seront évaluées à proportion. On fera un rabais honête aux Libraires, sur-tout à ceux qui en prendront nombre.

On ne croit pas devoir donner ici une seconde fois le précis de cet ouvrage; parce que nous l'avons déjà fait dans nôtre Journal du mois de Mai dernier. Nous ajouterons seulement que l'éloge qui s'y trouve est beaucoup au-dessous de son merite; car outre que ce Livre est d'une érudition profonde, le stile en est beau, clair, aisé, & coulant.

VI. Le *Sommeil* est le mot de la dernière Enigme; la même personne nous fournit encore celle-ci.

E N I G M E.

**F**ort en usage en ce bas monde,  
 Je suis un petit Bâtiment,  
 Ou, pour mieux dire, un monument  
 Où s'enterrent souvent & la Brune & la Blonde.

Chacun me vient faire sa cour  
 Au moins sur le déclin du jour:  
 Dès ma naissance sur le terre  
 Le repos des humains fit ma plus grande affaire.

Je sers également le Berger & le Roi;  
 Il n'importe fort peu qui des deux soit mon maître;  
 Un



des Princes &c. Octob. 1732. 247

Un zèle égal pour tous se fait connoître.  
Dans tous tems l'on a besoin de moi.

Je fers & l'amant & l'amante,  
Tiers est plus près témoin dans l'attaque galante ;  
Je touche aux charmes nus des plus fieres beautés,  
Et j'ouïs fort souvent seul de ces privautés,  
Sans qu'aucune s'en scandalise.  
Je rends plus d'un amant envieux de mon sort ;  
Et presque tout le monde à la fin en chemise,  
Dedans mon sein reçoit la mort.

## A R T I C L E I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus confi-  
derable en E S P A G N E, & en P O R -  
T U G A L depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Avant que de venir au détail des particularités qui peuvent meriter la curiosité du public, on va rapporter celui qui paroît en être le plus digne : C'est la suite des operations militaires de l'Armée du Roi en Afrique opposée aux Maures, jusqu'au départ des Troupes dont elle a été composée.

Les infideles un peu revenus de leur effroi, songerent aux moyens qu'ils pourroient employer pour harceler les Espagnols, & inquiéter sur-tout leurs Fourageurs ; ils s'aviserent pour cet effet, quelques jours après leur déroute, d'une tentative qui eut le succès qu'ils s'en étoient promis, & qu'ils exécute-  
rent de cette sorte : Ils firent approcher du Camp Espagnol environ 400. hommes, qui donnerent d'a-  
bord sur les Fourageurs : Le Comte de Montemar  
en étant averti, envoya un Détachement à leurs

R 2 trouffes

trouffes, qui les dissipa à son arrivée; mais ce détachement en les poursuivant, tomba, contre toute attente, dans une embuscade de 2000. autres Maures; c'étoit là leur but: Il fut attaqué avec beaucoup de furie, mis en fuite, & poursuivi à son tour. Dans cette action on perdit le Duc de St. Blas, le Brigardier van der Cruyssen, trois Colonels, quelques Officiers Subalternes, & environ 60. Soldats. Le Comte de Montemar prit là-dessus la résolution de faire attaquer les Infideles en quelque part qu'on pût les rencontrer; pour cet effet il fit trois Détachemens le 21. Juillet, l'un de 400. Grenadiers & autant de Cavaliers, sous les ordres de Mr. Graes de Cecil, General-Major; le second de 250. Grenadiers & de 250. Chevaux sous le Brigadier Ramires; & l'autre sous le Colonel Matinho, d'un pareil nombre de Troupes: Ce Colonel fut le premier qui aperçut un gros corps d'Infideles sur une colline, s'étant avancé pour les charger ils, feignirent de vouloir descendre de leur poste pour venir attaquer les Espagnols; mais à la premiere décharge de ceux-ci, ils prirent la fuite avec tant de précipitation, qu'on ne put pas les poursuivre. On se rendit d'abord maître de leur poste & des montagnes circonvoisines. Le Baron de St. Ignon, Capitaine dans les Gardes Walones, fut blessé legerement dans cette escarmouche, avec deux soldats seulement: Du côté des ennemis il y eut, sans les blessés, un grand nombre de soldats tués, & entr'autres deux de leurs Chefs.

Mr. de Montemar détacha encore le 24. quatre mille Fantassins & mille Chevaux sous le commandement du Marquis de Villadarias, Lieutenant General, & commanda aussi les Galeres, & quelques Vaisseaux de guerre avec diverses Galiottes à Bombes, pour aller déloger les ennemis de *Mostagan*,  
Place

Place située sur la côte à quinze lieues d'Oran, où le ci-devant Bey de cette dernière Ville se tient avec un gros corps de Noirs & d'Arabes, dont il forme souvent des partis qui viennent inquiéter les Espagnols. Le projet étoit bien concerté, mais il ne fut pas exécuté, parce que l'Escadre qui devoit aider à faire cette expédition, ne put s'avancer à cause du vent contraire qui regna pendant plusieurs jours; & le Marquis de Willadarias revint au Camp sans avoir rien effectué. Sa conduite fut néanmoins examinée dans un Conseil de guerre tenu là-dessus par le Comte de Montemar, auquel tous les Generaux & autres principaux Officiers ont assisté; mais sur les raisons plausibles que le Marquis allegua pour sa justification, on résolut unanimement de le décharger. Ce fut dans le même Conseil qu'on prit aussi la résolution de faire embarquer incessamment les Troupes du Roi pour les renvoyer en Espagne selon un ordre de la Cour qu'avoit reçu quelques jours auparavant le Comte de Montemar: ce qui s'exécuta les 30. & 31. que la Cavalerie & l'Infanterie se mirent à bord des Bâtimens de transport, & qu'on laissa pour la garnison d'Oran, & celle de Mazalquivir 16. Bataillons & quelque Cavalerie. Une partie de ces Troupes est revenue heureusement à Alicante, & le reste dans quelques autres Ports de cette Monarchie; & la plupart des Bâtimens de transport ont été payés & congediés.

Depuis le départ de l'Armée du Roi, quelques pelotons de Maures ayant paru à différentes reprises près d'Oran, le Capitaine Marino sortit un matin de cette Place avec 50. Cavaliers, & plusieurs Maures soumis; il les prit & les défit entièrement: les autres postés aux environs, furent par là si fort intimidés, qu'ils envoyerent des otages au Gouverneur d'Oran, pour l'assurer de leur soumission, &

de leur désir sincere de vivre deormais tranquillement avec les Espagnols.

II. L'opinion commune, après la victoire signalée que les Troupes du Roi ont remportée en si peu de tems, n'étoit pas qu'elles s'en tiendroient à cela : les aparences, & ce que nous dûmes au dernier Journal pag. 172. sur des avis certains, sembloient le manifester : d'ailleurs la consternation où étoient ceux d'Alger après la prise d'Oran, étoit si grande, que si les Espagnols se fussent montrés devant leur Ville, le Dey, à l'exemple du Bey de cette derniere place, l'auroit vraisemblablement aussi abandonnée : Mais voyant l'orage dissipé, il a repris courage, & rassemblé du monde pour défendre sa Capitale, dont il augmente actuellement les Fortifications du côté de la campagne. On ne doit pas douter que les ordres venus de la Cour n'ayent été contraires à cette entreprise, dans laquelle le brave Comte de Montemar auroit infailliblement montré sa valeur comme à *Oran*, où il s'est acquis plus de gloire que le Cardinal Ximenés n'en reçut autrefois ; car si son Eminence l'emporta alors en 24. heures, ce fut par la trahison de deux de ses principaux Habitans, qui y introduisirent les Espagnols ; au lieu que ce Général l'a subjuguée par la grande terreur où il a jeté le Bey & toute la Garnison, qui ont pris la fuite à son approche.

III. C'est le Marquis de Ste. Croix, Lieutenant-General, qui est nommé Gouverneur d'*Oran* & de ses dépendances. Le Roi ne pouvoit jeter les yeux sur un sujet plus digne & en même-tems plus expérimenté pour remplir un poste de cette importance ; il est assez connu par son habileté dans l'art militaire, dont il a donné des preuves en plus d'une occasion, & par ses talens heureux à manier avec tant de facilité les affaires les plus épineuses d'une Monarchie ;

chie, pour s'exempter de le désigner ici par quelque éloge, qui seroit superflu.

On construira, selon toute aparence, un Fort nouveau & considerable que l'on croit encore necessaire à cette ville, pour s'en conserver d'autant mieux la possession. Celui qui en a été Bey est nommé Biggettiglio, connu sous le nom de Mustapha, âgé de 80. ans, & le même qui la reprit sur les Espagnols en 1708. & qui leur accorda une capitulation honorable.

IV. *Centa* menacée depuis un tems par les Maures pourroit bien attirer aussi dans son voisinage une Armée d'Espagnols; c'est là du moins son attente, & ce que l'on pense qui aura lieu, pour concerter l'entreprise des Infideles, si leur consternation causée par ce qui s'est passé à Oran ne leur fait elle-même rompre tout dessein à cet égard. Ils avoient toutefois avant cette expedition (d'Oran) 5000. hommes postés en divers corps dans les montagnes circonvoisines, d'où ils détachent des partis qui s'avançoient souvent jusques sous le Canon de la Place: Ils faisoient aussi défilier de ce côté-ci beaucoup de Troupes. On fait même mention qu'un des partis dont on vient de parler, a été puni de sa temerité par un Détachement de la Garnison, qui le repoussa avec beaucoup de perte. Ce qui persuade le plus que le dessein des Maures est d'en vouloir à cette Place, c'est ce qui suit. Un nommé Jacob van den Bofch, fils naturel du Duc de Ripperda, y étoit venu sous prétexte de s'y réfugier. On eut sujet de le regarder d'abord comme un espion, & dans cette pensée, où l'on ne fut pas trompé, on le prit; mais il ne voulut rien avouer. On fut alors d'avis de le faire conduire à Seville sous bonne escorte.

V. *Seville*. Cet espion arriva ici le 29. Juiller. Il est gardé fort étroitement; on l'a mis depuis, deux fois

fois à la question, mais il n'a dit-on, rien confessé, si-non " qu'il y avoit entre les semelles de ses souliers une Lettre du Roi de Maroc à un certain Potentat de l'Europe, par laquelle il lui demandoit du secours pour l'aider à reprendre Ceuta sur les Espagnols. „ Et cette Lettre doit y avoir été effectivement trouvée. Si l'on en croit à des avis antérieurs à ceux-ci venus de même endroit, ce van den Bosch a déclaré " que le Duc de Ripperda étoit en marche avec 36000. hommes & un grostrain d'Artillerie pour former le siege de cette Place; qu'il a promis au Roi de Maroc de la remettre entre ses mains dans l'espace de six mois, sous peine de mort; & le Conseil de Castille doit avoir reçu un ordre là-dessus de dépouïller ce traître de ses Dignités de Duc & de Grand d'Espagne. „ Mais il est bon d'attendre sur le tout de plus grands éclaircissemens.

VI. Le 13. Août Mr. le Comte de Montemar revint d'Afrique à Seville; & ayant eu l'honneur de saluer le lendemain le Roi & la Reine, il leur rendit un compe exact de tout ce qui s'est passé à la conquête d'*Oran*. Leurs Majestés lui témoignèrent en cette occasion qu'Elles étoient fort contentes de sa conduite; & divers Grands du Royaume avec plusieurs autres personnes de distinction vinrent ensuite complimenter ce General sur ses valeureux exploits. Les autres Generaux qui ont été avec lui en Afrique, doivent rester jusqu'à nouvel ordre les uns à Valence, les autres à Alicante.

Sa Majesté a honoré du titre de Castille Don Carlos d'Angulo, Gouverneur de Xeres.

VII. *Cadix*. La Flotille destinée pour *Vera-Cruz* s'étant trouvée en état de partir sur la fin de Juillet, & le vent ayant été favorable le 2. Aout, elle fit voile ce jour-là de la Baye de cette Ville, quoique  
le

Le tems fixé pour son départ eut été différé jusqu'à la fin de ce mois, comme nous le dîmes dans notre dernier Journal. De memoire d'homme on n'a envoyé à *Vera-Cruz* aucune Flotte aussi riche que celle-ci; car on compte qu'elle a à bord pour 14. ou 15. millions de pieces de huit en marchandises: Elle consiste en trois Vaisseaux de guerre de 50. à 60. Canons, un Bâtiment d'avis, & 16. Vaisseaux marchands, outre un qui va à *Maracaibo*, & un autre à *Sto. Marthe & Cartagene*. On attend au contraire sur la fin de ce mois les Vaisseaux d'Assogues, & ceux qui reviennent de *Buenos Ayres*.

L'argent qui a été à bord de la Capitane des Gallions se distribuë actuellement aux interessés; on compte que cette distribution pourra aller jusqu'au 15. ou au 16. du courant.

VIII. *Portugal*. En 87. jours la Flotte de *Fernambuc* revint dans le Tage le 26. Juillet: sa cargaison consiste en 7000. caiffes de Sucre, une grande quantité de Cuir tanés & de Bois de *Brezil*; mais elle a apporté peu de diamans & d'or. Les Soldats qui avoient été postés le long de la Riviere avant son arrivée, ont été depuis renfoncés, pour empêcher que personne de cette Flotte ne vint à terre sans la permission du Roi. On a déjà les ordres de la Cour de distribuer les diamans aux propriétaires, sans payer aucun droit, mais à condition qu'on en fera auparavant une declaration exacte: on va aussi être, dit-on, obligé de déclarer l'or qui n'a pas été entegistré, & d'en payer 20. pour cent au Roi, & un pour cent pour le transport; faute de quoi les deux tiers seront confisqués au profit de Sa Majesté.

Mr. van Til, nouveau Résident des Etats Generaux des Provinces Unies, fit ce jour-là 26. son entrée publique à *Lisbonne*, qui fut des plus magnifiques,

ques, le Roi lui avoit envoyé les Carrosses avec celui de parade, dans lequel le Marquis de los Balbafes, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne avoit fait son entrée publique le 6. de Janvier 1728. en venant demander en mariage l'Infante Dona Marie fille de leurs Majestés pour le Prince des Asturies. Ce Résident étoit accompagné de tous les Marchands Hollandois & autres de cette nation établis en cette Ville: Il fut conduit au Palais Royal, où Don Antoine de Vasconcellos Introduceur des Ambassadeurs le presenta à l'Audience du Roi, & ensuite à celle de la Reine & de toute la Famille Royale, qui lui donnerent de grandes marques de distinction: Il harangua leurs Majestés en langue François: Le Roi répondit à son discours en Portugais, & la Reine en François.

### A R T I C L E I I I.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. L'élection faite par les Capitulaires de Mayence du Baron d'Eltz, pour être leur Archevêque & Electeur, fut confirmée le 21. Juillet par le Pape, dans un Consistoire secret; & divers Cardinaux proposerent ensuite quelques Abbayes & autres Benefices. La nuit du lendemain Sa Sainteté fut surprise d'une fluxion qui l'obligea de garder le lit pendant quelques jours; mais qui ne l'empêcha pas de donner le matin suivant audience à ses Ministres, & de s'entretenir ensuite fort long tems avec les Cardinaux Pico, Albani Camerlingue, Origho & Corradini sur un sujet d'importance. Peu après



On publia une Bulle par les ordres, qui déclare,  
» que les Lutheriens, & particulièrement ceux de  
» Saxe qui embrasseront la Foi Catholique-Ro-  
» maine, ne seront point privés de Benefices Ec-  
» clesiastiques, ni de leurs rentes temporelles. »  
Du gain fait par la Chambre Apostolique à la Lot-  
terie, dont on a parlé dans les précédens Journaux,  
ce Pontife ordonna le même jour, qu'on en donne  
1500. écus aux Peres de la Doctrine-Christienne à  
Avignon, pour acheter une maison, & la joindre  
à leur Hospice.

II. Le St. Pere se trouvant fort soulagé le 2.  
Août, quitta le lit, & alla à pied entendre la Messe  
dans la Chapelle privée: Le Cardinal Cinfuegos fut  
admis l'après-midi à son Audience; ce fut dit-on,  
pour lui donner part que la Cour de Vienne avoit resolu  
d'accorder à l'Infant d'Espagne Don Carlos la dispense  
d'âge pour gouverner lui-même ses Etats de Parme &  
de Plaisance, & que Son Altesse Royale faisoit état de  
partir de Florence pour cet effet dans le mois de Sep-  
tembre de cette année. On ne parle d'aucune repli-  
que que Sa Sainteté ait faite au Discours de son Emi-  
nence sur ce point, qui n'interesse pas peu comme  
on le sçait, la Cour Romaine.

III. La prise d'Oran par les Espagnols, & les au-  
tres progrès que l'Armée de Sa Majesté Catholique  
a faits sur les Maures en Afrique, furent notifiés le  
5. à Clement XII. dans une Audience qu'il donna  
au Cardinal Bentivoglio. Par les ordres de ce Pon-  
tife, qui avoit donné part de cette victoire au Sacré  
College, dans un Consistoire secret tenu le 11. sui-  
vant, on fit à cette occasion le soir du 14. une dé-  
charge generale du Canon du Château St. Ange; on  
sonna aussi toutes les cloches de la Ville, & l'on fit  
pareillement des feux de joye & de grandes illumi-  
nations devant les Palais du Vatican & du Quirinal,

& dans toutes les ruës de cette Capitale ; ce qui eut lieu encore le lendemain fête de l'Assomption de la Vierge. Sa Sainteté accompagnée de tout la sacré College & d'un grand nombre d'autres Prélats, s'étoit renduë ce jour-là à l'Eglise de Ste. Marie Majeure, où après la Messe qui y fut célébrée par le Cardinal Pico, Elle entonna le *Te Deum*, sur le même sujet, au concert d'une agréable musique, au son des cloches, & au bruit du Canon. Cette ceremonie finie, Sa Sainteté fit distribuer des billets de dor à 106. pauvres filles prêtes à marier, qui furent ensuite admises à lui baiser les pieds : Elle donna aussi cent écus d'or à la Confrerie du Rachat, un écu d'or à chaque Cardinal pour racheter des esclaves, 200. écus à l'Eglise de St-Nicolas en Archou, 2000. aux Peres de la Madeleine pour achever la façade de leur Eglise, & 300. écus à l'Eglise de Ste. Marie pour y faire un petit Chœur, afin de pouvoir y reciter le Service divin.

IV. La Congrégation des Rites pour la Béatification de Catherine Ricci, dont nous avons parlé ailleurs, \* s'est tenuë encore une fois en présence du Pape, & cette affaire y fut agitée fortement, mais non pas terminée. On a dessein de former aussi le procès de la vie du Pere Louïs de Schurigio, de l'Ordre de St. François à Ripa, pour le béatifier & le canoniser ensuite. Le corps de ce Religieux qui est mort il y a environ trois ans en odeur de Sainteté, ayant été trouvé tout entier & sans aucune corruption, le Cardinal Vicaire l'a fait tirer du tombeau pour être transporté dans la Chapelle de la Très-Sainte Annonciade, où il est actuellement en dépôt.

V. Le terme pour lequel le feu Pape Benoît XIII. avoit accordé la Bulle de la Croisade au Roi de Sardaigne, étant sur le point d'expirer, la continuation

\* Voyez le mois de Juillet dernier pag. 24.

tinuation en a été sollicitée de la part de ce Prince; mais Sa Sainteté s'est excusée d'y donner les mains; cependant elle a fait partir une personne pour Turin, afin d'exposer à cette Cour les raisons de son refus. On n'a pas lieu de se persuader que ces raisons seront goûtées si l'on considère que les broüilleries qui regnent depuis si long-tems entre le St. Siège & Sa Maj Sardaignoise, vont en augmentant, au lieu de diminuer, à l'occasion de ce qui est arrivé à Mr. Sardini. \*

VI. Au sixième interrogatoire que le Cardinal Coscia subit le 20. Juillet, il ne répondit à aucune des demandes qu'on lui fit: les Cardinaux Chefs d'Ordres lui signifient là-dessus un écrit signé de la propre main du Pape, par lequel ce Pontife lui ordonnoit de répondre à toutes les interrogations qui lui seroient faites, ou qu'autrement elles seront tenues pour confirmées; ce que son Eminence a fait depuis dans les autres interrogatoires que l'on a continué 2. fois par semaine avec beaucoup de secret, jusqu'au 20. Août, qu'elle subit le treizième, & qui, dit-on, sera le dernier, à cause qu'il a été fort court. Nous comptons par conséquent de rapporter le mois prochain la fin de ce procès, dans lequel le sacré College s'est donné de si grands mouvemens. La décision de celui de l'Evêque de Targa, que l'on garde toujours à vûë au Château St. Ange, n'en fera, peut être, pas fort éloignée.

VII. *Naples.* On mit le 10. Août en mer, par ordre du Viceroy, deux Galeres pour aller donner la chasse à quatre Corsaires de Barbarie qui infestent les côtes & qui ont pris depuis peu un Bâtiment Venitien chargé de Sel vers le Cap Spartivento dans la Calabre; ce Bâtiment alloit de compagnie avec un Navire Napolitain aussi chargé de Sel; mais qui

\* On le voit pag. 179. du Journal du mois dernier.

qui eut le bonheur, pendant l'attaque, de se sauver sous le canon de la Rocella.

Quoiqu'il soit porté par un article du dernier Traité de Treve conclu entre l'Empereur & la Régence de Tripoli, que les Corsaires ne pourront insulter aucun Bâtiment de ce Royaume, ni même ceux des autres nations qu'à une certaine distance des côtes; ces Corsaires n'ont pas laissé de prendre dans le mois de Juillet une Tartane Napolitaine chargée d'huile, au dessus du Cap Ste. Marie. Le Comte de Harrach qui prétend raison de cette capture, a fait depuis partir une Felouque pour aller porter ordre au Consul Imperial à Tripoli, de reclamer & solliciter vivement la restitution de cette prise.

La nuit du 17. au 18. un Vaisseau de guerre préparé par ordre du Secrétaire d'Etat, fit voile de cette Rade pour transporter à Trieste tout le train du Comte de Harrach, qui retourne en Allemagne, avec environ 30. personnes de sa maison; un autre Bâtiment ira prendre à Genes les équipages que le Comte de Visconti, qui succede à son Excellence dans la Viceroyauté de ce Royaume doit y faire venir par Milan.

On a envoyé des Lettres circulaires à tous les Archevêques & Evêques du Royaume avec ordre de faire des prières publiques pour demander à Dieu qu'il lui plût donner un Archiduc à l'Imperatrice, & cela à l'exemple du Pape, qui ordonne au mois de Juillet qu'on fit de pareilles prières dans toutes les Eglises de la Ville de Rome.

VIII. *Milan.* Le Cardinal Odescalchi, Archevêque de cette Ville, a donné ordre à tous les Prêtres Reguliers & Seculiers de son Diocèse de reciter les mêmes prières en célébrant la Messe.

Le Prince Louis de Wurtemberg, qui a com-  
mandé

mandé en chef les Troupes Imperiales dans l'Isle de Corse, est arrivé ici revenant de ce Pays-là, & en dernier lieu de Genes; de même que le Prince Frederic son frere, qui vient de Vienne prendre le commandement des Imperiaux qui sont en Lombardie, en la place du feu Comte de Montecuculi; mais le premier de ces Princes est parti depuis pour retourner en Allemagne.

On fut allarmé le 27. Juillet dernier dans cette Capitale par un violent orage qui s'y fit, mêlé d'éclairs, de tonnerre & de pluye, & dont les suites ont réduit les Habitans d'un endroit voisin dans un état déplorable. La foudre tomba en plusieurs endroits, & entr'autres dans l'Eglise de St. Pierre, où elle tua trois personnes qui y entendoient la Messe. Les eaux des trois Ruisseaux, *Rio, Arno, & Armata* étant sorties le lendemain de leur lit par une grosse pluye, leurs digues furent rompues avec tant d'impétuosité au Bourg de *Galeavata*, que toutes les maisons situées sur la plaine furent emportées, plusieurs personnes noyées avec beaucoup de Bestiaux, & toutes les Marchandises entraînées ou gâtées par le torrent des eaux.

IX. *Florence.* Deux Ingenieurs & un Officier des Nobles - Cadets de l'Infant - Duc sont partis d'ici avec le Maître d'Hôtel du Comte de St. Estévan pour aller disposer tout ce qui est nécessaire pour le voyage de Son Altesse Royale à Parme, fixé à la mi-Septembre. Ce Prince a ajoûté depuis peu à sa Chancellerie trois Secretaires des Chiffres, au premier desquels il a assigné mille ducats d'appointemens par an, & 800. à chacun des deux autres.

La Confrerie de Jesus en cette Ville vient d'élever dans l'enceinte de l'Eglise où elle a son Autel, la statue du Pape Regnant, sur ce que ce Pontife est l'un de ses nobles membres: Comme elle veut aussi em-

bellir cet Autel, le Grand Duc lui a fait un present de cent pistoles pour les employer à cela.

X. Don Bernard d'Espoletta, Envoyé Extraordinaire d'Espagne auprès de la République de Genes, qui a fait sa Résidence à *Parme*, depuis le bruit qui s'étoit répandu de la grossesse de la Duchesse Henriette seconde Douairiere, se dispose à retourner dans peu à Genes, & cette Princesse va aussi se retirer bientôt à *Borgo - St. - Donnino*, Ville située à 15. milles de *Parme* & à 20. de *Plaisance*. L'Abbé *Jacopuzi*, né Gentilhomme *Plaisantin* & d'une grande capacité, est parti pour *Florence*, de la part de Son Altesse Serenissime, pour terminer avec les Ministres du Grand Duc, & de l'Infant - Duc les differends qui regnent encore entre elle, & le dernier de ces Princes; pour lequel on a déjà préparé les logemens necessaires, tant au Palais Ducal qu'en Ville.

XI. *Genes*. Le Senat tient de frequens Conseils sur les affaires de l'Isle de *Corse*. Ce qui l'occupe le plus serieusement, ce sont les demandes de l'Empereur, qu'on exécute ponctuellement le Traité d'accommodement conclu avec les mécontents de ce Pays-là, sous la Garantie de ce Monarque, & ce qui concerne les quatre Chefs de ces mécontents qui sont toujours détenus prisonniers dans cette Ville. Les sentimens sont fort partagés là dessus, plusieurs d'entre les Sénateurs prétendans qu'il ne convenoit pas à l'honneur du Gouvernement de se conformer audit Traité; d'autres au contraire, soutenant qu'il falloit l'exécuter, eu égard à la Garantie dont il est appuyé. On est attendant la résolution qu'on prendra sur cet article; & sur un nouveau point qui interesse encore cette République; c'est une autre demande de Sa Majesté Imperiale, que la Regence ait à faire démolir le Lazaret nouvellement construit à *La Specie*.

Il est à présumer des Genoïis, qu'ils donneront les mains à l'exécution du Traité & à la démolition de ce Lazaret, pour se conserver l'amitié de l'Empereur; & qu'ils relâcheront aussi Don Louïs Giaferi, avec les trois autres Chefs des soulevés de Corse; crainte que la guerre ne vint à se rallumer dans cette Isle, s'ils persisteroient plus-long-tems à les remettre en liberté; c'est du moins ce que les Corfes qui ont été dans le parti de ces Chefs, n'ont pas hésité de divulger. Il ne reste cependant plus dans l'Isle que peu de Troupes dont on pourroit se promettre du secours en cas d'une nouvelle rebellion; ce ne sont que trois Bataillons Imperiaux, encore, dit on, se disposent-ils à en partir pour retourner dans peu dans le Milanez.

XII. *Turin.* L'entrée des toiles des Indes est permise dans les États du Roi de Sardaigne par un Edit de ce Prince publié dans le mois d'Août; ce qui va apporter dans ses coffres des sommes immenses. Sa Majesté a imposé aussi une livre par tête, monnoye de Piémont, sur tous ses Sujets; mais l'argent qui proviendra de cette Capitation sera employé à réparer les Fortifications des Places frontieres, & sur-tout à de nouvelles que l'on construit à Alexandrie de la Paille, où l'on occupe actuellement plus de 8000. ouvriers: On assure que c'est avec le consentement de l'Empereur.

*Alexandrie de la paille* ainsi nommée, parce que ses murailles n'étoient autrefois que de paille & de bois enduits de terre, est dans le Milanez sur la Riviere de Tanaro. Ceux de Cremona, de Plaisance & de Milan qui suivoient le parti d'Alexandre III. contre l'Empereur Frederic Barberousse, la bâtirent vers l'an 1160. Le même Frederic est venu depuis l'assiéger, & quoique ses murailles ne fussent que de bouë, il fut obligé de se retirer après six mois de Siege. Il y

avoir dès-lors 15000. habitans qui défendirent cette Ville avec beaucoup de résolution & de courage. Ils la mirent sous la protection du St. Siège ; & le Pape Alexandre III. y fonda un Evêché qui est aujourd'hui Suffragant de l'Archevêché de Milan. *Alexandrie de la Paille* a été soumise aux Ducs de Milan, aux Visconti, aux Sforces, aux François & aux Espagnols. Elle est actuellement forte & bien munie.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

I. **M**R. Delci, Nonce ordinaire du Pape, intrigué de ce que le Parlement de Paris a rendu un Arrêt qui supprime la dispense qu'il avoit donnée de lire en particulier divers Livres condamnés, s'est adressé, d'abord après sa publication qui se fit le 7. Août, au Conseil du Roi pour en solliciter la suppression par un autre Arrêt; mais comme on n'a pas jugé à propos de consentir à sa demande, il n'a pas crû devoir retourner à la charge. Le 11. il alla à Versailles présenter au Roi & à la Reine le Marquis de Cavalieri, qui passe de la Nonciature de Cologne à celle de Lisbonne; l'accueil que firent leurs Majestés à ce dernier fut des plus gracieux.

II. Depuis le 16. jusqu'au 3. Septembre la Cour a fait son séjour à Marly; elle y fut fort brillante & fort nombreuse



nombreuse par la quantité de Seigneurs & de Dames qui s'y étoient rendus, & il y a eu journellement gros jeu dans ce Château : Les Princes & Princesses du Sang, les Ministres étrangers, & beaucoup d'autres personnes de distinction y parurent en habit superbes le 25. fête de St. Louis, dont le Roi porte le nom, & firent là dessus les complimens ordinaires à ce Monarque. Le lendemain Sa Majesté alla prendre le divertissement de la chasse du Cerf ; Elle vit faire le 28. au matin l'exercice à pied sur la retrasse aux deux Compagnies de Mousquetaires ; & l'après-midi, Elle en fit la revûe dans ce qu'on appelle le Champ-de-Mars. Ce fut pour tenir un Lit de Justice qu'elle revint le 3. à Versailles avec toute sa Cour. On voit le récit de ce qui s'y est passé dans la suite que nous allons donner, des difficultés qui subsistent encore entre Sa Majesté & son Parlement de Paris.

III. *Paris.* Nous ne suivons pas ici le Parlement de point en point depuis le 4. Août où nous finimes le mois passé le détail du differend de ce Corps avec son Souverain, jusqu'au 17. du même mois inclusivement ; parce qu'on ne remarque rien qui soit fort intéressant dans ses séances sur cette affaire ; mais la Déclaration du Roi qui lui fut délivrée le 18. & tout ce qui s'en est ensuivi est d'autant plus digne de la curiosité publique, que ce ne sera pas là la moindre époque à remarquer dans le Regne de Louis XV.

Toutes les Chambres du Parlement assemblées ce jour-là au matin, Mr. le Pelletier Président à Mortier, fit en l'absence du premier Président qui étoit malade, l'ouverture d'une Lettre de cachet du Roi, portant ordre au Parlement de se rendre à

Marly par une Députation. En conséquence, les Députés au nombre de 30. Mr. le Pelletier à leur tête, s'y rendirent, & sur les 11. heures on les introduisit dans la Chambre du Roi, où étoient le Duc d'Orleans, le Cardinal de Fleury, le Grand Chancelier, le Garde des Sceaux, le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & le Duc de Villeroy : La porte ayant été d'abord fermée, le Roi dit à ces Deputés, que son Chancelier leur expliqueroit les intentions; ce qu'il exécuta en leur disant :

1. *Que tout ce que le Roi tenant son Lit de Justice, ordonnera être enregistré, le sera sans aucune délibération ni représentation de la part du Parlement, & sera censé Loi de l'Etat.*

2. *Que lors que le Roi aura déclaré sa volonté au sujet des remontrances que le Parlement aura faites à Sa Majesté, il ne lui sera plus permis d'en faire de nouvelles sur le même sujet, sans en avoir obtenu la permission du Roi.*

3. *Qu'à l'avenir la Grande-Chambre seule pourra connoître des Appels comme d'abus, comme aussi des entreprises contre l'autorité Royale & contre les Droits de l'Eglise Gallicane.*

4. *Qu'aucune dénonciation sera faite, qu'on n'en ait conseré auparavant, & obtenu la liberté du Premier Président, ou de celui qui tiendra sa place.*

5. *Que ce seront les Gens du Roi qui feront désormais les dénonciations, & que si quelque Officier du Parlement en vouloit faire, il sera tenu d'en communiquer auparavant à Mrs. les Gens du Roi.*

6. *Que les Officiers du Parlement ne pourront tenir des Registres particuliers, ou des assemblées de Cabinet, à peine de privation de leurs Offices.*

7. *Que les Chambres des Enquêtes & Requêtes, ne pourront se rendre dans la Grande-Chambre, pour y demander une assemblée generale; que le Premier*  
Président

*President pourra seul la convoquer; & que les Officiers du Parlement ne pourront s'absenter sans cause legitime des assemblées generales, ni cesser l'emploi de leurs Charges sans une permission speciale, sous peine de désobéissance, &c.*

Les Gens du Roi s'étant ensuite approchés, Sa Majesté leur dit: *Je vous ordonne de requerir demain l'enregistrement pur & simple de la Déclaration qu'on vous donne: En même-tems le Comte de Maurepas la leur délivra, & le Roi leur adressa encore ces paroles: Je connoîtrai par votre exactitude à exécuter mes volontés, votre zèle & votre obéissance.*

Cette Déclaration fut portée le lendemain par les Gens du Roi aux Chambres assemblées. On en requit l'enregistrement sans aucune modification par ordre exprés du Roi; mais la résolution qu'on prit à ce sujet fut, que les Gens du Roi retourneroient à Marly pour insister à demander le rapel des Conseillers exilés, & qu'à l'égard de la Déclaration, très-humbles remontrances seroient faites au Roi de la retirer; qu'en attendant les Chambres resteroient assemblées jusqu'à la reponse de ce Monarque, sans faire néanmoins aucunes fonctions, & les Avocats du Parlement résolurent aussi de ne pas plaider jusqu'à ce tems-là.

Cette reponse, rapportée le 20. par les Gens du Roi, qui s'étoient encore rendus à ce sujet à Marly, porte entr'autres " que le Roi défend positivement " au Parlement de lui faire désormais des remon- " trances réitérées; & que Sa majesté ne veut abso- " lument faire aucune attention à ce qui pourroit " lui être représenté par le Parlement, avant qu'il " ait enregistré la Déclaration dont il s'agit. "

Non-obstant une défense si positive, toutes les Chambres s'assemblerent de nouveau le 23. & résolurent unanimement d'envoyer encore une Dépu-  
tation

tation à Marly pour supplier le Roi de prêter l'oreille à leurs remontrances; ce qui fut exécuté le lendemain; mais la réponse de Sa Majesté n'ayant pas été plus favorable que la précédente, un Président & 48. Conseillers furent d'avis, lorsqu'on en fit le rapport aux Chambres, de se rassembler le 28. & de se separer ensuite au cas que le Roi persistât à ne vouloir point écouter les remontrances réitérées de son Parlement: Plusieurs autres membres furent d'opinion qu'on devoit se conformer à la résolution du 20. qui fut de rester assemblés jusqu'à ce que Sa Majesté eût revoqué sa dernière Déclaration; mais ce débat finit par une résolution d'envoyer de nouveau les Gens du Roi à Marly pour réitérer à Sa Majesté les remontrances du Parlement. Ils s'y rendirent le 27. & de suite le 28. mandés ce jour là par le Roi, qu'ils n'eurent pas l'honneur de saluer la veille, à cause qu'il étoit à la chasse; mais toujours sans fruit par rapport à leurs sollicitations.

L'effet qu'ont produit tant d'allées & de venues est un Lit de Justice, tel que, peut-être, on n'en a jamais vu de semblable. Il fut tenu, comme on l'a dit plus haut, le troisième Septembre à Versailles. Le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies étoit venu la veille signifier un Ordre du Roi aux Chambres alors assemblées, de se trouver ce jour-là sur les 10. heures du matin à Versailles avec leurs Robes de ceremonies pour y assister: Elles y vinrent dans 60. Carrosses attelés de six & de quatre Chevaux. La grande Salle des Gardes du Corps tendue des magnifiques tapis de la Couronne representans les Actes des Apôtres, avoit été préparée pour ce Lit de Justice. On y avoit placé une estrade couverte de velours bleu, avec des Lis en broderie d'or. Le Dais du Roi étoit placé sur cette  
 estrade

estrade ; sur le derrière on voyoit un grand Tableau représentant un Crucifix , au pied duquel étoient Ste. Marie Madelaine & les Disciples. Les Princes du Sang, les Seigneurs de la Cour, & les Ministres étrangers se trouverent dans cette Salle. Les Membres du Parlement y ayant été introduits, prirent leurs places. Quatre Présidens à Mortier & six Conseillers allerent recevoir le Roi à la sortie de son appartement avec les ceremonies accoutumées, & le conduisirent jusqu'au Dais sous lequel ce Monarque se plaça : Mr. le Chancelier fit alors un Discours fort énergique sur la bonté & la clémence du Roi, & déclara aussi les intentions de Sa Majesté. Mr. le Pelletier, représentant le premier Président, y répondit avec beaucoup d'éloquence, & Mr. Gilbert des Voisins requit l'enregistrement de la Déclaration du Roi rapportée ci dessus, & d'une autre du 3. du même mois d'Août dernier contenant la continuation des 4. sols par livre, dont le terme devoit expirer le premier Octobre prochain ; & une diminution de cinq millions sur la capitation. Ces deux entregistremens furent signés en presence du Roi, qui donna ensuite ses Ordres au Parlement concernant l'administration de la Justice ; après quoi on se separa.

Le rapport fait le lendemain 4. aux Chambres assemblées de tout ce détail, il fut résolu de protester contre la Déclaration du 18. Août mentionnée ci dessus, & contre le lieu où s'étoit tenu le Lit de Justice, & de supplier le Roi de faire communiquer au Parlement la Déclaration touchant les quatre sols par livre, comme si elle n'étoit pas enregistrée. On ordonna de plus qu'une Députation se rendroit de nouveau à Versailles pour y solliciter de la maniere la plus vive, que le Roi voulût accorder la permission de lui faire des humbles remontrances sur tous ces points,

points, & sur le rapel des Conseillers exilés, & de continuer ses sollicitations jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de se laisser fléchir par un Corps qui est prêt à sacrifier tout pour l'honneur de la Couronne & de la Personne Sacrée de Sa Majesté, pour les intérêts de la Religion, & pour le bien du peuple.

Le 5. & le 6. toutes les Chambres furent de nouveau assemblées sur le même sujet. Cette affaire étant donc poussée, comme on le voit, à son dernier période par le Parlement, & sur-tout par les sept Chambres des Requêtes & des Enquêtes, on ne devoit attendre par conséquent de la Cour qu'un dernier effort après les ménagemens dont elle a usé jusqu'ici pour se faire obéir. En effet, elle envoya la nuit du 6. au 7. une Lettre de cachet du Roi à tous les Présidens & Conseillers de ces sept Chambres, par laquelle il leur fut enjoint de sortir dans 24. heures de cette Capitale, pour aller en exil dans les lieux qui leur étoient assignés. Ensuite de cet ordre ils partirent tous le même soir au nombre de 142. ; mais on remarque que les Villes où ils sont relegués sont toutes du Ressort du Parlement de Paris. Cette conjoncture paroît bien épineuse pour la grande Chambre, dont le sort n'étoit pas décidé encore le 8. du mois de Septembre, où nous mene le détail que nous avons reçu. Quoiqu'il en soit on remarque que tout ce dont on vient de parler allarme fort les habitans de cette Capitale, & particulièrement ceux qui ont des procès.

IV. Deux Arrêts du Parlement ont paru dans le courant d'Août : l'un défend au Syndic de la Sorbonne de plus souffrir qu'on défende dans la Faculté de Théologie des Theses pareilles à celles qui y furent défendues le 18. du mois de Juillet dernier, dont nous n'avons fait aucune mention, à cause que la substance ne nous en avoit pas été communiquée ;

& qu'on n'y fasse rien directement ou indirectement qui soit contraire aux Coutumes du Royaume, & particulièrement à la teneur de l'Arrêt du 15. Février 1714. L'autre est rendu contre un Ecrit intitulé *Origine du Parlement & de ses prerogatives*: Il le condamne à être laceré & brulé par les mains du bourreau comme préjudiciable à l'Autorité Royale; ce qui fut exécuté le même jour à la Cour du Palais. On apprend que par un Arrêt du Parlement de Normandie le même libelle a été aussi laceré & brulé à Roüen.

Le Conseil d'Etat rendit pareillement un Arrêt le 31. du même mois d'Août qui supprime un Livre, dont le titre est, *L'amour de Dieu tiré des saintes Ecritures*, imprimé sur un Privilège qui fut donné en 1729. pour un autre livre intitulé: *L'Amour pour Dieu, &c.*

V. On a résolu dans un Conseil tenu à la Cour de faire défilér encore quelques Troupes vers le *Dauphiné* pour renfoncer celles qui se trouvent déjà dans cette Province, sur ce que les fraudeurs de la Douane augmentent journellement en nombre dans ces quartiers; on les dit commandés par un Lieutenant de Dragons qui leur fait observer une exacte discipline, & qu'ils ont menacé l'Intendant de Grenoble de le pendre, s'ils en trouvoient l'occasion, en represailles de ce qu'il a fait mourir deux de leurs camarades.

Le Marquis de Maillebois est allé commander en Chef le Camp formé dans ladite Province, & les autres Officiers Generaux sont aussi partis pour les differens Camps qui sont formés dans l'Alsace & ailleurs.

VI. Après qu'on aura perfectionné quelques Magazins & autres Bâtimens que la Compagnie des Indes-Orientales fait construire actuellement au  
Port

Port d'*Orient*, elle vendra, dit-on, dans ce lieu à ses marchandises, pour éviter les frais du transport & pour la commodité des marchands étrangers. Entretiens le public est averti, que le premier Octobre de cette année & jours suivans on vendra à *Nantes* les effets qui ont été à bord des Vaisseaux le *Royal-Philippe*, la *Badine*, la *Vierge de Grave*, le *Mercur*, le *Daniel*, l'*Argenté* & le *Galaté*, revenus depuis quelque tems de *Pondichery*, de *Bengale* & de la *Chine* audit Port d'*Orient*. Les marchandises du *Bourbon* qu'on attend encore de *Podichery* seront aussi exposées en vente dans la même Ville.

Un grand Bateau venant de *Roüen* avec des provisions & autres effets pour la Ville de *Paris*, a coulé malheureusement à fonds: On en fait monter la perte à 400. mille livres.

VII. Des avis venus de *Bourdeaux* portent, " que  
 „ la foudre y est tombée sur le grand Magasin de  
 „ poudres; qu'il a sauté en l'air, & causé de grands  
 „ dommages aux maisons voisines. D'autres nous  
 „ apprennent que le Bailly de *Vathan* étant arri-  
 „ vé devant *Alger* avec l'Escadre de Vaisseaux de  
 „ guerre François qu'il commande, le Dey lui fit  
 „ d'abord demander si la France se joignoit à l'Es-  
 „ pagne contre la Régence; mais que la réponse que  
 „ lui fit Mr. de *Vathan*, fut, " que le Roi son Maître  
 „ n'avoit besoin d'aucun secours pour châtier les  
 „ Algeriens; qu'il y exécuta une commission dont  
 „ il étoit chargé, & fit voile ensuite pour *Cadix*.

VIII. *Metz*. Il se rendit au mois d'Août un Arrêt au Parlement de cette Ville qui justifie pleinement l'innocence de Mr. *Chatel*, Procureur du Roi au Présidial de *Sarre-Louis*, & l'a renvoyé des accusations nombreuses & atroces faites contre lui: Quoique cet Arrêt soit notoire & public, nous avons



été, comme Journaliste, en devoir faire mention en faveur de son innocence, sans y prendre néanmoins aucune autre part.

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

I. **O**N garde un profond silence tant à la Cour de l'Empereur, qui est presentement à *Lintz*, qu'à *Vienne*, sur ce qui a été le sujet de l'entrevûe de ce Monarque avec le Roi de Prusse, dont nous avons donné le mois passé une relation, mais peu exacte, sur des memoires fautifs, & qu'il est à propos de retoucher ici, sur tout par rapport à l'entrée de S. M. Prussienne à Prague qui y vint *incognito*; ce qui est absolument contraire à ce que l'on en voit page 195. du dernier Journal: Voici donc là-dessus un détail mieux circonstancié & plus succinct.

Après les premieres entrevûes de leurs Majestés Imperiale & Prussienne qui se firent le 31. Juillet à Clodrop, maison de plaisance de l'Empereur, où sont ses Harras, & le repas splendide auquel le Roi de Prusse fut traité à diner, ce Prince prit congé de L. M. Imp. vers les 5. heures du soir, & dit à l'Empereur qu'il eseroit que S. M. ne trouveroit pas mauvais qu'il s'arrêtât quelques jours *incognito* à Prague; L'Empereur, en l'embrassant, l'assura que plus il s'arrêteroit dans ses Etats, plus cela lui seroit agréable. S. M. partit immédiatement après, & alla coucher à Neubourg. Etant arrivée le lendemain à Prague elle alla descendre à l'Hôtel du Comte de Nostlitz, & se rendit ensuite à celui du Comte de Thurn, où le Prince Eugene de Savoye, qui avoit été la recevoir à son arrivée à Clodrop, la traita magnifi.

magnifiquement à dîner. On avoit posé au haut bout de la table une chaise d'honneur pour Sa Majesté Prussienne, mais elle ne voulut pas s'y mettre, & ce plaça auprès du Prince Eugene, penetrée de la plus vive joye de revoir ce Grand Capitaine. Les Seigneurs qui eurent l'honneur de dîner avec elle, sont, le Comte Thomas Gundacre de Stharenberg, les Comtes de Sternberg, de Wurmb, & Ottocar de Stharenberg; le jeune Prince de Furstenberg, les Comtes de Zwirbi, de Dietrichstein, de Loschi & Philippe de Kinski, le Comte de Solar Ministre du Roi de Sardaigne; le Baron de Ginckel, Ministre de L. H. P. les Etats Generaux auprès du Roi de Prusse; le Comte de Sintzendorff, Grand Chancelier de la Cour; le Duc de Liria, Ministre d'Espagne, le Prince Alexandre de Wirtemberg, le General de Seckendorff, Ministre de Sa Majesté Imperiale auprès du Roi de Prusse; les Comtes de Kinigslegg, de Hamilton & Etienne Kinski; Mr. de Berkenstein Ministre du Roi de Dannemarck, les Generaux de Schulenburg, de Borck & de Grumbkow, Mr. Derfchau, Ajudant-General du Roi de Prusse; Mr. Hake Capitaine des Gardes de Sa Majesté Prussienne, le Comte de Dietrichstein, Grand-Prieur, les Comtes de Metsch, de Czernin, de Scafotsch, de Nostitz & de Linden. Pendant que le Roi étoit à table, un Chambellan de leurs Majestés Imperiales vint de Clumitz le complimenter de leur part: Après le repas il alla se promener par la Ville; le soir il se rendit à l'Assemblée chez le Comte de Czernin, joüa avec la Princesse de Furstenberg, la Comtesse de Czernin, & le Prince Eugene de Savoye, & alla souper chez le Comte de Wurbi, où il y avoit plusieurs tables de 40. convertschacune, servies avec toute la profusion & la délicatesse possible.

Sa Majesté Prussienne vit le 2. la maison des Invalides

valides qu'on bâtit pour en contenir 4000. Elle dîna ce jour-là chez le Comte de Sintzendorff, Grand Chancelier de la Cour, & alla le soir à l'assemblée chez le Comte de Diedrichstein. Le 3. elle envoya le General de Borck à leurs Majestés Imperiales qui étoient revenuës la veille à Prague pour les complimenter de sa part, & se rendit ensuite *incognito* à l'Eglise de la Cour, où le Prince de Saxe-Zeit, Evêque de Konigsgratz officia pontificalement. Pendant le Service Divin l'Archevêque de Prague reçut le *Pallium* avec les ceremonies usitées en pareille occasion, & le tout s'exécuta avec beaucoup d'ordre & de magnificence. Le Roi y vit les reliques & la langue de St. Jean Nepomucene: Le Comte de Czernin le traita ce jour-là à dîner. Sa Majesté étant allé voir l'après-midi le Château de Prague, l'Empereur y survint: Ce fut ici où ces deux Monarques eurent seuls un troisième entretien ensemble qui dura une demi-heure, à l'issuë duquel le Roi de Prusse se rendit chez l'Imperatrice, & s'y arrêta une heure pour faire ses adieux; le soir il alla à l'Assemblée chez le Comte de Warby, & soupa chez la Princesse de Furstenberg.

Sa Majesté prit le lendemain le divertissement de la chasse du Daim dans le Parc, & dîna chez le Comte de Dietrichstein. Vers les cinq heures du soir l'Empereur vint la trouver dans son Hôtel, où elle étoit retournée après le repas, & s'enferma avec elle pendant trois quarts d'heure. Après cette entrevûë où leurs Majestés prirent congé l'une de l'autre d'une maniere qui marquoit veritablement combien elles étoit ravies de s'être vûës, & combien elles étoient touchées de se separer, le Roi de Prusse se rendit chez le Prince Eugene de Savoye, & alla ensuite à l'Assemblée chez le Comte de Sintzendorff Grand Chancelier de la Cour, dont le Jardin

din étoit tout illuminé; cette journée finit par un souper splendide que donna à ce Monarque le Comte Gundel d'Althan dans la grande Salle du Jardin du Château, & termina aussi son séjour dans cette Capitale; Sa Majesté en étant partie le 5. à huit heures du matin pour retourner dans ses Etats, extrêmement satisfaite de ce voyage, aussi bien que l'Empereur qui en a marqué beaucoup de contentement tant en public qu'en particulier. On s'est fort loué de la générosité du Roi de Prusse qui a fait avant son départ de beaux presens à diverses personnes. En se retirant le 4. au soir dans la Chambre, il trouva, dit-on, une pipe d'or enrichie de diamans d'une très-grande valeur, que l'Empereur y avoit fait mettre: Sa Majesté Imperiale a fait aussi de magnifiques presens à toute la suite de Sa Maj. Prussienne, ayant donné entr'autres aux Generaux de Grumbkow & de Borck à chacun son portrait garni de brillans, estimés 6000. rixdales, & de belles bagues aux Generaux de Schulenburg & de Bodenbroek, & au Colonel Derschau. Ces trois premiers, qui sont restés ici quelques jours après le départ du Roi, ont eu diverses conférences avec les Ministres de l'Empereur.

C'est là ce qui nous a paru nécessaire de placer ici pour mettre la verité dans tout son jour, & desabuser le public de ce qu'il peut y avoir de contraire à ce narré dans le Journal du mois dernier.

II. Le Marquis de Pallavicini Envoyé extraordinaire de la Republique de Genes, envoya au commencement d'Août son Secretaire à Prague porter à l'Empereur, qui s'y tenoit encore pour lors, un Mémoire qu'il avoit reçu de ses Principaux, par lequel ils remercient ce Monarque en des termes pleins de la plus vive reconnoissance, de ce que Sa Majesté Imperiale a bien voulu s'employer à mettre fin aux troubles

troubles de l'Isle de *Corse*. D'un autre côté les Ministres Imperiaux ont donné à entendre à Mr. de Pallavicini que la Régence de Genes feroit bien de mettre incessamment en pleine liberté les quatre Chefs des Mécontents de ladite Isle, conformément à l'Amnistie generale stipulée par le Traité authentique conclu avec eux sous la garantie de l'Empereur; & qu'en cas de refus on sçauoit bien prendre d'autres mesures. Cet Envoyé a été d'autant plus mortifié d'une pareille déclaration, que les Maîtres sembloient portés à faire mourir les quatre Chefs dont il s'agit, s'étant donnés de grands mouvemens pour en obtenir l'agrément de Sa Maj. Imp.

III. Comme on est averti que des Corsaires de Tunis attaquent de tems en tems dans les Mers de Sicile les Vaisseaux portans Pavillon Imperial, le Comte de Dhaun, Vice-Président du Conseil de guerre, en a fait de bouche des plaintes ameres à l'Envoyé de cette Republique qui est à Vienne, en lui faisant connoître qu'un procedé de cette nature surprenoit très-fort, sur tout dans la conjoncture presente où le Dey faisoit donner des assurances du désir sincere qu'il avoit de vivre dans une parfaite intelligence avec l'Empereur, & d'établir un Commerce réglé entre les Sujets de part & d'autre. Le Comte de Dhaun ajouta à ces plaintes " Qu'on ne  
„ repondroit aux propositions qu'il étoit venu faire  
„ à cette Cour, qu'on n'eut une satisfaction raison-  
„ nable sur ces insultes. „

La réponse de l'Envoyé fut " Que n'ayant aucune  
„ connoissance de ce dont on se plaignoit, il alloit  
„ dépêcher son Sectetaire à Tunis pour en donner  
„ part au Dey, & attendre ses ordres; ce qu'il fit  
en effet.

IV. Le Duc de Lorraine, après une visite qu'il  
a faite des principales Villes de la Hongrie dont

il est Viceroi, se rendit le 28. Août de Presbourg à *Lintz* auprès de l'Empereur, qui y étoit arrivé depuis quelques jours, pour être present à l'hommage que les Etats de la Haute-Autriche doivent faire incessamment à Sa Majesté Imperiale. Tout fourmille d'étrangers dans cette Ville-là. On y a envoyé de Vienne beaucoup de médailles d'or & d'argent pour être distribuées le jour de cette cérémonie, pour laquelle on fait des préparatifs extraordinaires. Le même jour 28. étant l'anniversaire de la naissance de l'Imperatrice Regnante, Sa Maj. y reçut les complimens à ce sujet de la Noblesse, des Ministres Etrangers, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction, & l'on representa une très-belle pièce de Comédie, intitulée *l'Azyle d'Amour*, sur un grand Theatre élevé exprés en forme d'Amphitheatre.

V. On attend à Vienne divers Generaux pour tenir un Conseil de guerre par ordre du Prince Eugene. Le Comte de Merci, Velt-Maréchal des Armées de l'Empereur, & Commandant de Temeswar, y est déjà arrivé pour cet effet, après avoir mis bonne garde dans tous les passages sur la frontiere de Turquie, pour empêcher la communication de la peste qui fait de nouveau des ravages au Levant. Le Duc de Liria Ministre d'Espagne, & le Cardinal de Siontendorff sont aussi revenus en cette Ville, le premier de Prague, où il étoit allé solliciter auprès de Sa Majesté Imperiale la dispense d'âge pour l'Infant Don Carlos nouveau Duc de Parme; l'autre, de Breslaw dont il a été fait Evêque. Le 30. Août sur le soir le Prince Eugene y revint pareillement de *Lintz* par eau à bord d'une Barque à 30. rameurs, auxquels Son Altesse Serenissime a donné cent ducats; Elle s'est renduë depuis à Hof la maison de plaisance située sur la frontiere de Hongrie.

DEUX

Deux Bataillons du Regiment du jeune Daun, & Deux autres de celui de Maximilien de Starenberg qui reviennent de l'Isle de Corse ont passé par Vienne, allans dans ce Royaume occuper les quartiers qu'on leur a préparés.

VI. Jusqu'à present on n'a reçu aucune Lettre de Constantinople qui revocât le contenu de celle qui est raportée le mois passé, page 197. Voici au contraire ce que portent des avis de Constantinople venus depuis. " Tout est ici dans la dernière consternation à cause de la mauvaise situation des affaires, tant du dedans que du dehors de l'Empire Ottoman. Le Grand Seigneur a déposé l'Aga des Janissaires, quoiqu'il fut son parent & son favori : Il fait marcher beaucoup de Troupes vers les frontieres, pour renforcer l'Armée du Seraskier contre celles des Persans ; mais ces Troupes désertent en grand nombre dans leur marche, détestans une guerre si éloignée & si dangereuse. Le mal contagieux fait d'ailleurs beaucoup de désordres dans cette Capitale. Avec ces deux fleaux on n'a pas lieu de douter que Sa Hauteffe ne persiste à observer le dernier Traité de Treve conclu avec l'Empereur des Romains. „

VII. *Prusse. Berlin.* Le Roy revint le 14. Août de Prague à Potzdam, après s'être arrêté pendant 7. jours à *Bareith*, où la Princesse Royale sa fille & Epouse du Prince Héritaire de Bareith le reçut à son arrivée avec toutes les marques de tendresse imaginables : Sa Majesté est fort contente du voyage qu'Elle a fait en Boheme, non seulement à cause de la tendresse & de l'amitié que l'Empereur & l'Impératrice lui ont témoigné, mais aussi à cause des attentions qu'on avoit eu pour Elle dans tous les lieux de son passage, sur les Terres de l'Empereur, & sur celles du Roy de Pologne en Saxe, où on lui

a fait les mêmes honneurs qu'on auroit rendu à Sa Majesté Polognoise Elle-même ; le General Bauditz, au service de ce dernier Prince ayant ordonné aux Troupes de se ranger en ordre de Bataille dans tous ces lieux.

Mr. d'Aylua, Grand Ecuyer du Prince d'Orange & Nassau, & qui a signé de la part de Son Altesse Ser. avec les Ministres du Roy, le Traité de partage inferé dans nôtre dernier Journal, eut le 18. Audience du Roy, qui lui fit un gracieux accueil, & l'invita même de l'accompagner à Landsparg, où Sa Maj. a depuis été faire la revûe du Regiment de Schu- lembourg.

La Princesse Charlotte troisième fille du Roy, qui est promise en mariage au Prince Héritaire de Brunwick - Bevern, fit le 29. sa confession de foi, en présence de toute la Cour, & du Baron de Munchausen, premier Ministre du Duc de Brunf- wick - Wolfembutlel, & le 31. elle reçut pour la première fois la Communion avec la Reine : On assure que les pactes concernans les dots de cette Princesse, & du Prince Royal son frere, & de la Princesse de Bevern ont été réglés dans les conférences que Mr. de Munchausen a eu avec les Ministres du Roy.

Le 2. Septembre le Baron Veit vint de Bareith à Berlin apporter à la Cour la nouvelle agréable que la Princesse Royale Epouse du Prince Héritaire de Bareith, y étoit heureusement accouchée d'une Princesse : Il alla ensuite à Reppin pour en donner aussi part au Prince Royal.

Si l'on veut croire aux autres avis venus de ce Pays, qui ne font mention que des milliers de Protestans de l'Archevêché de *Salzbourg*, qu'on y voit arriver presque toutes les semaines, depuis letems, ce Diocèse devoit en être purgé entièrement, &  
même



*des Princes &c. Octob. 1732. 279*

même tous les Bailliages qui les contenoient, dépeuplés; c'est ce que l'on n'apprend pas: Mais revenons au Traité d'accommodement & de partage entre le Roy & le Prince d'Orange, rapporté au dernier Journal, page 199. & suivantes; en voici la fin, qui comprend le Plein Pouvoir de ce dernier Prince, & les deux Ratifications.

S'ensuit la teneur du Plein-Pouvoir de Son Altesse Serenissime le Prince d'Orange & de Nassau.

**G**UILLAUME-CHARLES-HENRY FRISO ;  
par la grace de Dieu, Prince d'Orange & de Nassau, &c. &c. &c. ( T. T. ) A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, salut.

Le désir que Nous avions eu de tout tems de Nous accommoder un jour à l'amiable avec Sa Majesté le Roy de Prusse, sur les differends qui subsistoient toujours entre Sa Majesté & Nous, pour la Succession d'Orange délaissée en dernier lieu par GUILLAUME III. Roy de la Grande-Bretagne de glorieuse mémoire, fit que nous reçumes avec plaisir les ouvertures que nous fit le Sr. Duncan dès le commencement de l'année passée, que les liaisons qu'il avoit avec le Sr. Luiscius, Conseiller de la Cour de Sa Majesté, établi à la Haye, nous pourroient faciliter l'occasion de renouer à nôtre majorité la dernière négociation entamée à Berlin en 1722.; & que comme elle devoit remedier au plus grand inconvenient qui en avoit empêché alors la réüissite, nous pourrions esperer de la terminer enfin avec succès. Nôtre majorité même n'exista point que nous n'en profitâmes aussi-tôt avec satisfaction. Le Sr. Luiscius sonda les intentions du Roy. son Maître, & Sa Majesté daigna y répondre favorablement, & déclarer de son côté, que souhaitant sincerement de s'accommoder avec nous à des

conditions justes & raisonnables, elle étoit disposée à faire examiner à quoi l'on en étoit resté en 1722. & de le poser pour une espèce de fondement d'une négociation nouvelle. On reprit le fil des conférences précédentes. La négociation passa par les mains des Sieurs Laiscins & Duncan, qui se trouvant tous deux à la Haye, furent à portée d'en communiquer; ce qui réussit si heureusement, que Sa Majesté consentit d'autoriser quelques-uns de ses principaux Ministres pour porter cette affaire si salutaire à une conclusion finale, & pour en signer le Traité dans les formes.

C'est donc pour ces mêmes causes, & les bonnes considérations à ce nous mouvantes, que nous confians entièrement en la capacité, zèle, & fidélité pour nôtre service, de Diederic Baron de Lynden Seigneur de Park, Brigadier & Colonel d'un Regiment de Cavalerie, nôtre Grand-Maître d'Hôtel; de Hobbe Baron d'Aylua, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, nôtre Grand-Ecuyer, & Drossard de nôtre Comté de Buuren; & de Jean Duncan, nôtre Conseiller ordinaire & Maître des Requêtes, & Conseiller & Maître des Comptes de nos Domaines; Nous les avons nommés, commis & députés par ces présentes signées de nôtre main, ainsi que nous nommons, commettons, & députons lesdits Sieurs de Lynden, d'Aylua & Duncan, & leur avons donné & donnons Plein-Pouvoir, & commission spéciale, de traiter en nôtre nom avec les Ministres de Sa Majesté le Roy de Prusse revêtus d'un pareil Plein-Pouvoir, & de conclure & signer tel Traité de partage & d'accommodement au sujet de la succession d'Orange, que nosdits Ministres conformément à leurs instructions aviseront bon être, & convenir à nos intérêts. Promettant en foi & parole de Prince, d'avoir pour agréable, & tenir ferme & stable à toujours, d'accomplir & d'exécuter tout ce que lesdits Sieurs de Lynden, d'Aylua & Duncan, auront stipulé,

des Princes &c. Octob. 1732. 281

Stipulé, promis, & signé en vertu du present pouvoir, sans jamais y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu, pour quelque cause, ou sous quelque prétexte que ce puisse être, comme aussi d'en faire expedier nos Lettres de Ratification en bonne forme, & de les faire délivrer pour être échangées dans le tems, dont il sera convenu par le Traité à faire. En témoin dequoi nous avons fait mettre nôtre Scel à ces presentes.

Donné à Lecuwardre le 4. de Mars 1732.

Signé, G. C. H. F. Prince d'Orange.

( L. S. )

S'ensuit la Ratification de Sa Majesté le Roy de Prusse.

FREDERIC-GUILLAUME, par la grace de Dieu Roi de Prusse, &c. &c. &c. ( T. T. ) A tous ceux qui ces presentes Lettres veront, salut. Ayant vu & examiné le Traité que nos Ministres d'Etat & de guerre, le Lieutenant-General Adrien Bernhard de Borcke, Henri de Podewils, & Guillaume Henri de Thulemeier, en vertu du Plein-Pouvoir que Nous leur en avons donné, avoient conclu, arrêté & signé le quatorzième du present mois de Mai, avec les Ministres du Serenissime Prince GUILLAUME-CHARLES-HENRY FRISO, Prince d'Orange & de Nassau, &c. &c. &c. ( T. T. ) sçavoir, avec les Sieurs Diederick Baron de Lynden, Seigneur de Parck, Brigadier & Colonel d'un Regiment de Cavalerie, & Grand-Maitre d'Hôtel dudit Seigneur Prince, Hobbe Baron d'Aylua, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, son Grand-Ecuyer, & Drossard de la Comté de Buuren, & Jean Duncan son Conseiller ordinaire & Maître de Requêtes, & Conseiller & Maître

Maitre des Comptes de ses Domaines, aussi munis des Pleins-Pouvoir de sa part.

Fiat insertio.

Nous ayant pour agréable le susdit Traité en tous & chacuns les points & articles qui y sont contenus & déclarez, avons iceux accepté, aprouvé, ratifié & confirmé, comme Nous les acceptons, aprouvons, ratifions & confirmons par ces presentes, promettant en foi & parole de Roy, d'accomplir, d'observer & de faire observer sincerement & de bonne foi ledit Traité dans tous les points contenus en icelui, sans aller, ni souffrir qu'il soit allé directement, ni indirectement au contraire, en quelque sorte & maniere que ce soit. En témoin dequoy, Nous avons signé ces presentes de nôtre main, & à icelles fait aposer nôtre grand Scel Royal. Donné à Berlin ce trentième jour du mois de Mai, l'an de grace 1732., & de nôtre Regne le vingtième.

Signé, F. GUILLAUME.

Plus bas. Signé, A. B. BORCKEN,

H. DE PODEWILS.

Et scellé du grand Sceau de cire rouge.

S'enfuit la Ratification de Son Altesse Serenissime le Prince d'Orange & de Nassau.

**G**UILLAUME CHARLES-HENRY FRISO, par la grace de Dieu Prince d'Orange & de Nassau, &c. &c. &c. ( T. T. ) A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, salut. Ayant vû & examiné le Traité que nos Ministres Diederic Baron de Lynden, Seigneur de Parck, Brigadier & Colonel de la Cavalerie, nôtre Grand-Maitre d'Hôtel, Hobbe Baron d'Aylua, Colonel d'un Regiment d'Infanterie nôtre Grand-Ecuyer, & Drossard de nôtre Comité de Buuren, & Jean Duncan, nôtre Conseiller ordinaire

des Princes &c. Octob. 1732. 283

naire & Maître de Requêtes, & Conseiller & Maître des Comptes de nos Domaines, en vertu du Plein-Pouvoir que Nous leur en avons donné, avoient conclu, arrêté & signé le seizième du present mois de Juin, avec les Ministres du Serenissime & très-Puissant Prince Frederic Guillaume, par la grace de Dieu Roy de Prusse, &c. &c. &c. ( T. T. ) Sçavoir, avec les Sieurs, le Lieutenant-General Adrien Bernhard de Borcke, Henri de Podewils, & Guillaume-Henri de Thulemier, aussi munis de Pleins-Pouvoirs de sa part.

Fiat insertio.

Nous ayant pour agréable le susdit Traité, en tous & chacun les points & articles qui y sont contenus & declarez, avons iceux accepté, approuvé, ratifié & confirmé, comme nous les acceptons, approuvons, ratifions & confirmons par ces presentes, promettant en foi & parole de Prince, d'accomplir, d'observer & de faire observer sincerement & de bonne foi ledit Traité, dans tous les points contenus en icelui, sans aller, ni souffrir qu'il soit allé directement, ni indirectement au contraire en quelque sorte & maniere que ce soit. En témoin dequoy, Nous avons signé ces presentes de nôtre main, & à icelles fait aposer nôtre grand Scel. Donné à Dieren, cetrentième jour du mois de Juin, l'an de grace 1732.

Signé, G. C. H. F. Prince d'Orange.

Et scellé du grand Sceau de cire rouge.

VIII. *Hannover.* On ne sçait quelle est la commission que le Baron de Twickel, Evêque de Botri, est venu exécuter auprès du Roi de la Grande-Bretagne, de la part de l'Electeur de Cologne, les sentimens étans partagés là-dessus; mais on sçait qu'à l'Audience qu'il eut du Roy, S. M. le reçut avec beaucoup de distinction, qu'il fut même retenu ensuite

à dîner avec Elle, & qu'on a eu de grands égards pour la personne de ce Prélat pendant le séjour qu'il a fait en cette Cour, d'où il partit le 22. pour retourner à Hildesheim.

Le Camp de Bult rompu, le Roy a pris les divertissemens de la chasse, & autres de la saison aux environs de Herrenhausen, jusq'au 26. qu'il se rendit à Zell avec une suite nombreuse, pour visiter celui qu'on avoit assemblé à une demi lieue de cette Ville, composé des trois Regimens de Cavalerie de Horn, Walter, & Drewes, & des quatre Regimens d'Infanterie de Lucius, Roden, Soubiron & Ranzaou. Le 27. Sa Majesté alla prendre le divertissement de la chasse à Spracke, où elle tua de ses propres mains 75. pièces de gibier, tant Cerfs, que Sangliers, Lievres, &c. Elle y dina sous une tente magnifique qu'on avoit dressée exprés : Les Seigneurs de la suite dînèrent aussi à trois tables qu'on avoit placées sous un pareil nombre de tentes. La revûe du Camp se fit le 28. : Les Troupes firent leurs évolutions avec beaucoup d'adresse, & au contentement du Roy, du Prince George de Hesse-Cassel, qui l'avoit accompagné dans son voyage, & de toutes les autres personnes de distinction qui étoient présentes. Le 3. Septembre Sa Majesté fit aussi la revûe aux environs de Gohr, d'un autre petit Camp formé d'un nombre de Regimens de Cavalerie & d'Infanterie pareil à celui dont on vient de parler, & qui firent ensuite devant Elle leurs exercices tant à pied qu'à cheval. Le 7. la Cour revint à Hanover : Comme la revûe de la plûpart des Troupes de cet Electorat est finie, & quelques affaires du dedans sont réglées, on ne doute pas que le Roy ne retourne bientôt en Angleterre; son départ pour s'y rendre est même, dit-on, fixé au 22. du courant.

IX. *Hambourg.* Un Vaisseau François nommé la *Marie-Armande*, & commandé par le Capitaine Philippe-Nicolas Martin, entra le 9. Août dans l'Elbe, richement chargé revenant des Indes Orientales; il est venu depuis en cette Ville où l'on a débarqué ses Marchandises, qui consistent, partie en toiles de coton, dont 450. balles appartiennent à la *Sirene*, Vaisseau d'Ostende, pour lequel on le prit à son arrivée dans l'Elbe, & qui les chargea à Cadix, où ce Bâtiment Ostendois les avoit apportées.

Le 27. il se fit ici & aux environs un orage qui ne dura que trois minutes, mais qui fut si violent, que plusieurs cheminées & toits de maisons furent par là renversés, de gros arbres déracinés, deux Bâtimens sur l'Elbe submergés avec toutes les personnes qu'ils avoient à bord, dont il n'échapa aucune; & divers autres malheurs furent pareillement causés par ce mauvais tems, tant dans la Ville qu'à la campagne.

## ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & en DANNE-MARC, depuis le mois dernier.*

I. *V Arsovie.* Pour nous acquiter de la promesse faite à nos Lecteurs le mois passé, nous leur donnons ici une description circonstanciée & un Journal du fameux Campement des Troupes du Roy près de cette Ville, qui ne cede qu'en très-peu de chose à celui qui fut formé en 1730. près de Muhlbergen Saxe, & dont l'éclat & la magnificence ont fait l'admiration de tout le monde. Un tel récit est à la vérité un peu long, mais nous le divisons  
pour

pour n'en rapporter qu'une partie ce mois-ci, & l'autre au Journal de Novembre prochain. C'est d'ailleurs ce que l'on trouve d'intéressant dans les nouvelles de ce Royaume, & l'unique Campement dont nous faisons une ample déduction ; parce qu'on peut lui attribuer la gloire de l'emporter sans contredit, pour l'ordre & le bon goût, sur tous ceux qu'on voit actuellement en différens endroits de l'Europe.

On a dit ailleurs\* quelles sont les Troupes dont cette Armée est composée, & qu'elle étoit prête le 31. Juillet dernier à se mettre en marche vers un nouveau Camp : Elle se rangea pour cet effet le même jour en ordre de Bataille devant l'ancien Camp, & marcha en cinq colonnes ; deux de Cavalerie & trois d'Infanterie. La colonne droite de la Cavalerie consistoit en huit escadrons de Gotha & de Nassau, & étoit commandée par Mr. de Klingenberg General Major : La gauche aussi composée de 3. Escadrons, sçavoit 4. de Mir & 4. autres de divers Régimens de la Couronne, étoit sous les ordres du General-Major Mir. Un Bataillon de Grenadiers & deux autres des Gardes de la Couronne formoient la colonne droite de l'Infanterie, sous le Commandement du Prince Czattoriski Palatin du Russie. Le General-Major Campenhausen commandoit la gauche, qui étoit composée d'un Bataillon de Grenadiers, du troisième des Gardes de la Couronne, & de celui des Gardes de Lithuanie ; & les Bataillons de Flemming, de Denhof & de Frise, qui composoient la colonne du milieu, étoient conduits par le General-Major de Flemming. Le Palatin de Moscovie Régimentaire de la Couronne, se mit à la tête de cette dernière colonne, & il étoit suivi par le Comte de Denhof Lieutenant-General. On por-

toit

\* Voyez Septembre de cette année pag. 215.



loit devant le Regimentaire, le Banczouk qui est une marque de distinction, dont la forme represente une queue de Cheval attachée au haut d'une demi Pique, & qui fut placée entre les Drapeaux dans le nouveau Camp. Il y en avoit un pareil devant le Pavillon du Roi; lorsque Sa Majesté se rendit au Camp, on le porta devant elle, & l'on baissa au contraire celui du Regimentaire. Ces Troupes étant arrivées à une certaine Place indiquée, on donna le premier signal par un coup de Canon devant le Pavillon; surquoi le Quartier-Maître General alla voir le Camp, posta les Tartares d'Uhlant qui formoient la nouvelle grande Garde, & distribua le terrain aux Quartiers-Maîtres des differens Regimens. Les Fourriers tracerent ensuite les Quartiers, pendant que les Tartares qu'on vient de nommer, donnerent le divertissement de divers petits Combats, comme s'ils eussent rencontré des Detachemens ennemis. Au second signal, les colonnes se remirent en mouvement; l'Artillerie consiste en 38. Pieces de Canon & 4. Mortiers, & qu'on avoit transporté le soir précédent près de l'Hôpital de Czernichow, fut conduite derrière la colonne du milieu, & couverte par une Compagnie franche de Dragons. Les Troupes s'étant ainsi avancées sur le terrain tracé, se mirent en ordre de Bataille devant le nouveau Camp, de la même maniere qu'elles avoient fait en quittant le précédent; & au 3<sup>e</sup>. signal, elles y entrerent. Le Roi vit alors l'exercice des Grands-Mousquetaires; & toutes les Tentes furent dressées pendant ce tems-là. Le premier du courant, on se reposa. Le deuxième qui étoit le jour destiné à la Revûe generale, chaque Corps se rangea devant son Quartier; & l'ordre pour la marche ayant été donné, toutes les Troupes s'approcherent sur la Place d'Armes, à environ 150. pas  
devant

devant le front du Camp. Chaque Bataillon avoit avec soi 2. Pieces de Campagne & un Chariot de Munitions, qui furent conduits entre les ouvertures de l'Infanterie. Les 18. autres gros Canons furent ensuite placés avec leurs Canonniers & Fusiliers sur 2. lignes, à 100. pas derriere le milieu de l'Armée; les Timbaliers étoient à la droite, sur un Chariot attelé de 4. Chevaux; & la Compagnie franche de Dragons, marchoit à la gauche. Les grands Mousquetaires s'étoient rendus de devant le quartier du Roi à l'aîle droite, & les deux Compagnies des Comtes Rutowsky & Promnitz se rangerent aux deux côtés des Tentes, qui étoient dressées devant la Cour. Lorsque tout fut en ordre, le Roi précédé du Banczouk, se rendit à l'aîle droite; où Sa Majesté fut reçue par le Regimentaire, qui l'invita à faire le tour de l'Armée; Sa Majesté étant revenu à l'aîle droite, se rendit à la Tente qui lui avoit été préparée; & le Regimentaire retourna à l'Armée, pour y ordonner les Salves. On commença par les pieces de Campagne, qu'on tira toutes de la droite à la gauche; la grosse Artillerie se fit entendre ensuite de la gauche à la droite; & enfin l'on en vint aux décharges generales de toute l'Armée, ce qui fut réitéré deux fois. L'aîle droite défila ensuite par Brigades & par demi divisions, excepté les grands Mousquetaires, qui se rendirent d'abord à l'endroit où les Troupes devoient passer devant le Roi. Le Regimentaire marchoit à la tête de toute l'Armée, étant précédé de son Banczouk; le Comte de Denhof Lieutenant-General à celle de l'Infanterie, & les Generaux-Majors devant leurs Brigades. Chaque Bataillon fut précédé de deux pieces de Campagne & d'un Chariot de Munitions; la grosse Artillerie suivoit ces Troupes; & la Compagnie Franche de Dragons fermoit la marche.

Les Troupes étant revenues à leur premier terrain, s'y rangerent en Bataille, & retournerent ensuite au Camp. Le 3. le Roi celebra la fête de l'*Aigle-Blanche*: Tous les Chevaliers de cet ordre qui s'y trouverent, eurent l'honneur de dîner avec Sa Majesté; & à cette occasion, elle créa quatre nouveaux Chevaliers; sçavoir le Primat, les Palatins de Pomeranie & de Culm, & le Grand-Thresorier de Lithuanie.

L'Infanterie ayant reçu ordre de faire le 4. l'Exercice, s'est rangée pour cet effet sur la Place d'Armes. Tous les Grenadiers de l'Armée ayant été détachés, ont formé deux Bataillons, & se sont ensuite postés aux deux aîles de leurs Corps. Le General en Chef ayant donné le Signal par 2. coups de Canon, que l'Infanterie étoit prête, le Roi lui a donné ordre de marcher, par un coup de Canon tiré de son Pavillon.

A ce premier signal, l'Infanterie s'est rangée en trois colonnes, les deux Bataillons des Gardes de la Couronne & celui de Flemming à la droite, le 3.<sup>e</sup> Bataillon de ces Gardes à la gauche avec celui de Denhof & les Gardes de Lithuanie, & enfin le Bataillon de Frise renforcé de la Compagnie détachée du Regiment de Campenhausen au milieu. Ils se sont ensuite tous avancés par demi divisions vers le Pavillon, & la colonne du Centre ayant fait halte à une certaine distance, celles de la droite & de la gauche ont continué leur marche jusqu'à 40. pas de la Batterie élevée devant le Pavillon. La colonne de la droite s'est alors étendue à la droite, & celle de la gauche à la gauche, pour former les flancs; le premier Bataillon des Gardes de la Couronne a  
formé

formé celui du côté droit, les Gardes Lithuaniens celui du côté gauche, & la colonne du Centre au Bataillon carré.

Au second signal, les demi divisions se sont mises en mouvement à la droite & à la gauche, & ont formé des Bataillons. En même-tems, la colonne du Centre a rompu son Bataillon carré; & ceux qui en formoient les flancs, se sont joints aux deux demi divisions du front.

Au 3<sup>e</sup>. signal, la queue des colonnes de la droite & de la gauche s'est jointe aux aîles du Bataillon du Centre. Les Bataillons en parade ont présenté ensuite les Armes, & les Officiers ont salué de leurs Piques. On a commencé alors l'exercice des Armes, au bruit du Tambour, ce qui a été suivi d'une triple décharge de la Mousqueterie, la premiere de la droite à la gauche, la 2. par demi Bataillons, & la 3. generale.

Au 4<sup>e</sup>. signal, les Bataillons des deux côtés se sont encore mis en mouvement par demi divisions: & celui du centre s'est partagé en deux, pour suivre la queue des trois Bataillons de la droite & celle des trois autres de la gauche, formant ainsi deux colonnes pour passer devant Sa Majesté. Ceux qui avoient formé les flancs, marchoient à la tête de ces colonnes; & lorsqu'elles ont paru devant le Pavillon, les Officiers ont salué le Roi; ensuite les colonnes ont fait un nouveau mouvement à droite & à gauche, & se sont rangées en ordre de Bataille, sur une simple ligne.

Au 5<sup>e</sup>. signal, l'Infanterie de cette Ligne a fait feu par demi divisions, en s'arrêtant & en s'avancant; & au 6<sup>e</sup>. signal, elle a fait un demi tour à droite pour rentrer dans le Camp, continuant à faire feu pendant sa retraite.

Le 5. de ce mois fut un jour de repos. Le 6.  
étant

Étant marqué pour l'exercice de la Cavalerie, les grands Mousquetaires se rangerent au front du centre de l'Armée; & la Cavalerie des deux aîles s'étant mise en Bataille par Compagnies à la tête du Camp, fit une contre-marche à droite & à gauche, & vint se joindre aux grands Mousquetaires. Le Regiment de Nassau qui formoit la gauche de l'aîle droite, prit la gauche de toute la Cavalerie; & les quatre escadrons commandés & détachés, le rem-placerent.

Le Regimentaire ayant averti par deux coups de Canon, que tout étoit en ordre, le Roy en fit tirer un de son Pavillon, comme un signal de l'exercice de la Cavalerie rangée par Compagnies. Toutes les Compagnies impaires ayant marché cent pas en avant, la Cavalerie parut sur deux lignes; & les Compagnies paires ayant passé dans les intervalles de la premiere ligne, formerent la leur cent pas devant celle-ci.

Chaque ligne ayant fait trois fois ce mouvement, la deuxieme ligne remplit les intervalles de la premiere. Les Compagnies paires ayant fait un demi tour à droite sur la Place d'armes, formerent la premiere ligne, en retournant vers le Camp. Les Compagnies impaires firent le même demi tour à droite, & passerent dans les intervalles de la premiere. Les deux lignes s'entrepasserent, comme elles avoient fait en venant vers le Pavillon; & à chaque fois qu'elles s'arrêterent, elles firent un demi tour à droite sur la place, pour faire face au Pavillon.

Les Compagnies impaires qui formoient la deuxieme ligne, ne passerent que deux fois dans les intervalles, pour rester derriere les Compagnies paires, qui alors formerent la premiere ligne. Celle-ci ayant fait un demi tour à la droite, rentra dans les inter-valles

valles de l'autre, qui avoit aussi fait face au Pavillon; & par ce dernier mouvement, la Cavalerie se trouva sur une ligne, comme elle avoit été au commencement.

Les 8. Escadrons de la droite ayant fait un mouvement à la droite par Compagnies, & les 8. Escadrons de la gauche à la gauche, marcherent quelques pas; après quoi la droite fit la conversion à la gauche, & la gauche à la droite, pour venir en deux colonnes vers le Pavillon.

Les grands Mousquetaires resterent à leur place; où ils furent dans l'inaction, jusqu'au mouvement sur le centre; & les deux colonnes étant arrivées à une certaine distance par une conversion à droite & à gauche, formerent deux lignes, qui se faisoient face, & avoient le flanc au Pavillon.

Les Compagnies impaires de chaque ligne ayant marché 80. pas en avant, chaque ligne en forma deux pour la charge. Les Trompettes ayant sonné la charge, les deux premières lignes s'avancerent l'une contre l'autre, & s'étant entrepassées dans les intervalles, firent un demi tour à la droite, se rechargèrent une seconde fois, & passerent dans les intervalles des secondes lignes, qui étoient déjà en mouvement pour se charger, & qui firent la même manœuvre que les premières: ce qui fut réitéré une seconde fois par l'une & l'autre ligne.

Les secondes lignes ensuite rentrerent dans les premières; & par une conversion de chaque ligne sur le centre, elles se joignirent aux grands Mousquetaires, qui en même-tems marcherent en avant, en sorte que toute la Cavalerie se trouva sur une seule ligne, faisant face au Pavillon.

Toute la Cavalerie, excepté les Mousquetaires; qui resterent en place, ayant fait la conversion à la gauche par quatre Escadrons ou huit Compagnies,

*forma*

forma quatre lignes, qui marcherent en avant, ayant le Pavillon à la droite qu'elles passerent; & ayant fait une autre conversion à la droite, elles marcherent en avant jusqu'à une certaine distance, où ayant fait la conversion à la droite par Compagnies, les quatre lignes formerent quatre colonnes, qui marcherent en avant, ayant le Pavillon à la gauche, & par une conversion par Compagnies à gauche formerent encore quatre lignes devant le Pavillon. Les grands Mousquetaires s'étoient avancés, avant la marche des colonnes à une distance marquée, pour se trouver au centre des quatre colonnes & des quatre lignes.

Les quatre lignes par un mouvement, formerent un carré, au centre duquel étoient les Mousquetaires; & par une conversion à droite & à gauche, les Troupes qui formoient le carré, se mirent en ordre pour le rompre, ce qui se fit par une marche des Mousquetaires dans l'enceinte; ils furent suivis par le Regiment de Gotha, qui le fut du reste de la Cavalerie; & par plusieurs marches ou colonnes faites dans l'enceinte, ils donnerent le tems au carré de se développer, & en sortirent pour passer devant le Pavillon. Les Officiers saluerent Sa Majesté, & reconduisirent ensuite leurs Troupes au Camp.

Le 7. fut encore un jour de repos. Le 8. jour marqué pour l'exercice des Grenadiers; les deux Compagnies de Rutowsky & de Promnitz, qui demeurent toujours unies, étant venuës se ranger au front du centre de l'Armée, furent jointes à droite & à gauche par les huit Compagnies des deux Bataillons de Grenadiers; & chaque Corps détacha ses Charpentiers, qui se rangerent à trois de hauteur, & formerent quatre pelotons à 20. pas devant les Compagnies de Rutowsky & de Promnitz.

Les 10. Compagnies de Grenadiers se rangerent sur deux lignes, les quatre Compagnies se rangerent aussi à la droite, & à la gauche de celles de Rutowsky & de Promnitz, & firent la première ligne; celles de Flemming, de Lublin, Campenhausen & Denhof, la seconde; & ce Corps étoit commandé par le Prince Czartorisky General-Major.

Au premier signal donné pour avertir le Roy, que tout étoit rangé, Sa Maj. donna le sien, pour former la Phalange sur cinq lignes.

En même-tems, les Charpentiers qui formoient la pointe de la Phalange, s'avancerent; les Compagnies de Rutowsky & de Promnitz formerent la première ligne de la Phalange; celles de Lublin & de Campenhausen la seconde; celles du premier Bataillon des Gardes de la Couronne avec les Gardes de Lithuanie, la troisième; celles de Denhof & de Flemming, la quatrième; & celles du premier Bataillon de la Couronne, avec celles des Gardes de Lithuanie, la cinquième.

La Phalange étant ainsi formée, marcha en cet ordre vers le Pavillon, jusqu'à une certaine distance.

Au second signal, la Phalange se forma en triangle, par un demi quart de conversion à gauche & à droite, des Corps qui la composoit; les Charpentiers passerent en même-tems à la droite & à la gauche des Compagnies de Rutowsky & de Promnitz; celles-ci quitterent alors leur terrain, & allerent prendre celui des Charpentiers; & l'on fit ensuite le feu coulant, qui commença par l'angle de la droite, & fut repeté par celui de la gauche.

Au troisième signal, les Troupes se remirent en Phalange; après quoi chaque ligne fit une salve l'une après l'autre.

Au quatrième signal, la Phalange se rompit en-



core, pour former deux lignes de la maniere suivante. Quatre Compagnies des Gardes de la Couronne marcherent en avant, & vinrent s'alligner avec celles de Rutowky & de Promnitz, ce qui forma la premiere ligne. Les quatre autres Compagnies marcherent en avant, pour s'alligner avec les Charpentiers, ce qui forma une seconde ligne; & par une contre-marche à droite & à gauche vers le centre, les Compagnies qui formoient cette seconde ligne, se trouverent vis-à-vis les intervalles de la premiere. Après cela, la premiere ligne commença son feu, dont deux rangs titerent à la fois, ce qui se repeta trois fois, & en même-tems, la seconde ligne s'avança pas à pas, passa dans les intervalles de la premiere, & fit 30. pas en avant, le même feu que la premiere ligne avoit fait.

La premiere ligne ayant repassé le 8. Août dans les intervalles de la seconde 30. pas en avant, elle se prépara pour jeter des grenades, ce qui se fit par Pelotons. Pendant cette manœuvre, la deuxième ligne passa dans les intervalles de la premiere 20. pas en avant, & jetta les grenades de la même maniere.

Au 5. signal, les 2. lignes formerent 3. Brigades; ce qui s'exécuta ainsi. La Compagnie de la droite de la 2. ligne, vint remplir l'intervalle des 2. Compagnies de la droite de la premiere, ce qui forma la Brigade de la gauche; & ces 2. Brigades marcherent 40. pas en avant. Les 2. autres Compagnies de la 2. ligne, joignirent la droite & la gauche de celle de Rutowski & de Promnitz, ce qui forma la Brigade du centre, qui resta 40. pas en arriere des deux autres; après quoi les 2. Brigades avancées, firent le même feu qu'on avoit fait aux 2. lignes. Il fut repeté par la Brigade du centre, qui passa dans l'intervalle des 2. autres 30. pas en avant;

& les 3. Brigades s'étant mises sur une même ligne, toutes les Compagnies jetterent en même tems leurs grenades, les Charpentiers s'étant placez à la droite & à la gauche de la ligne.

Au 6. signal, ladite ligne forma un Zic-Zac à dix faces, avec un drapeau sur chaque angle. Les Grenadiers rangez ainsi, firent le feu de haye, qui fut suivi d'une décharge generale; & enfin les 10. Compagnies s'étant remises en une ligne par une conversion à droite & par Pelotons, se mirent en marche, pour passer devant le Pavillon, & retourner au Camp.

Le 9. on se reposa. Le 10. jour fixé pour l'exercice des Piquiers, l'Infanterie ayant formé 9. Bataillons de 256. hommes chacun, avec un Drapeau, un Officier de l'Erat Major, 2. Capitaines, 6. Subalternes, 16. Bas-Officiers & 8. Tambours. Chaque Bataillon se rangea à la tête du Camp en 8. Pelotons, à 4. de hauteur, de 32. hommes chacun; les 2. Pelotons du centre étoient de Piquiers; chaque Bataillon forma ensuite un quarré plein à 16. de hauteur & 16. de front, en sorte que les 64. Piquiers formoient un quarré dans le Centre de celui du Pavillon. Les 9. Bataillons s'étant joints, se rangerent à trois Bataillons de hauteur & de front, ce qui forma un quarré plein de 48. hommes de hauteur & 48. de front, chaque Bataillon ayant ses Piquiers au centre, & chaque file & chaque rang étant à 3. pas de distance. Outre les Officiers commandez à chaque Bataillon, il y avoit 4. Majors & 4. Adjudans; & les Majors se placerent aux Angles du quarré, qui étoit commandé par le General-Major Campenhausen.

*La fin pour le mois prochain.*

II. *Dannemarc.* Ce fut la Reine qui érigea le nouvel Ordre de Chevalerie intitulé la *Fidélité* au

au festin qu'il y eut le 7. Août à la Cour, en mémoire du mariage de leurs Majestés, & non pas le Roi, comme nous le dûmes le mois dernier. La marque de cet Ordre est une croix d'or émaillée, ornée de Couronnes Royales à ses quatre coins, attachée à un ruban d'argent, & qui doit être portée sur la poitrine au côté gauche : Le Lion du Nord est représenté au côté droit de cette Croix, & sous lui l'Aigle de Prusse ; au côté gauche on voit au contraire cette Aigle au-dessus & le Lion au-dessous : Les noms de leurs Majestés sont au milieu en chiffres ; & le revers porte ces mots en gros caractères, *in felicissima unionis memoriam*. Cette Croix fut portée ce jour-là par toute la Famille Royale, & par les nouveaux Chevaliers & Chevalieres qui furent créés ; Sçavoir, le Margrave de Culmbach & la Princesse son Epouse, le Comte de Hardeg, Mesdames de Holsten, de Gramm, de Wirzleben, & de Solenthal ; Mrs. les Conseillers Privés de Plessen, de Rosenkrantz, de Blohm & de Gramm, & Mr. de Rabens Grand - Maître d'Hôtel de la Reine.

On équipe actuellement à *Copenhague* deux Vaisseaux destinés pour *Tranquebar*, d'où l'on attend celui du Capitaine Tham, que l'on a prit vers le milieu du mois d'Août avoir déjà passé pour lors le Cap de Bonne - Esperance.

Un Vaisseau qu'on avoit envoyé en *Groenlande* en est revenu chargé de pelleteries, de lard, de poissons secs, de chiens de mer, &c. pour de grosses sommes, ce qui a, dit-on, déterminé le Roi de faire partir tous les ans un Navire pour ce Pays - là, tant pour en conserver la communication, que pour l'avantage du Commerce.

## ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.*

I. **L**ondres. Mr. Purry Suisse de distinction, & fort expérimenté, s'embarqua le 12. Août à bord du Vaisseau nommé le *Pierre & Jacques* avec 80. Charpentiers, vigneron & autres ouvriers, tous de sa nation, qui doivent prendre à bord à Calais leurs femmes & leurs enfans, & faire ensuite voile vers la *Caroline*. Comme Mr. Purry possède une étendue considérable de terres dans cette Colonie, dont on lui fit présent il y a quelques années, lorsqu'il y fit un voyage; il a dessein d'y bâtir une Ville sous le nom de *Purryburg*; le plan qui en a déjà été approuvé par la Cour, porte que cette Ville aura 25. rues larges chacune de 50. pieds, avec une Eglise & un marché au milieu, & qu'elle sera pourvue d'un Fort à chacune de ses extrémités sur la Rivière de *Savannah*. Un autre Vaisseau transportera aussi incessamment dans ce Pays-là un Ministre & plusieurs Familles, qui sont toutes en état non seulement de payer leur transport, mais aussi de cultiver des terres à leurs propres frais. Le Gouvernement se flatte qu'à leur exemple, diverses autres Familles prendront envie d'aller pareillement y fixer leur établissement; ce qui frayeroit le chemin à un commerce dont on pourroit dans la suite retirer divers grands avantages.

II. La Compagnie des Indes Orientales assemblée le 20. en cette Ville, le mauvais état de ses affaires, lui

lui fut représenté par le Chevalier Mathieu Decker, qui en attribua la cause au chétif retour des marchandises qui ont été envoyées à Bengale, & aux fréquentes contrebandes : à cela il ajouta, qu'il seroit nécessaire de réduire à 3. pour 100. le dividend pour la demi année courante ; & après de grands débats, la considération en fut renvoyée à la prochaine assemblée generale qui se tiendra au mois de Decembre prochain : Les Directeurs furent cependant autorisés de délibérer sur les moyens de réduire aussi les interêts sur leurs obligations, pour en faire alors leur rapport, & résolurent de poursuivre avec la dernière rigueur le Sr. Nash, qui a été leur principal Super - Cargo dans la Chine ; sur ce que la saisie de l'or qui lui appartenoit, & qui fut faite à bord d'un des Vaisseaux revenus de ce Pays-là, monte à 75000. mille livres Sterlings. Dans une Assemblée de la même Compagnie tenuë depuis, on prit la résolution de n'envoyer cette année aucun Vaisseau à la Chine.

Entr'autres Vaisseaux de cette Compagnie revenus aux Dunes depuis environ six semaines, les avis particuliers font mention de l'*Ockam* commandé par le Capitaine Jobson, parce qu'il fut attaqué à son retour près de *Bombay* par 10. Grabs d'un fameux Pirate nommé *Angrie*, avec lesquelles il soutint un combat qui dura 24. heures, où il eut l'avantage de les disperser, après avoir tué 75. hommes de leur équipage & blessé 39. autres. On apprit par ce Bâtiment que ce Pirate à son tour avoit pris le Vaisseau la *Rose - Gallay* de 200. tonneaux, commandé par le Capitaine *Thomas Thorpe*, allant du Fort St. George à *Bombay*.

III. Mr. Guillaume Finch, frere du Comte de *Winchelsea*, est nommé Envoyé Extraordinaire du Roi à la Cour d'Espagne ; & ce sera le Comte de *Montijo* qui

qui viendra à celle-ci en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, pour lequel on a reçu ordre de louer une maison, qui pourroit bien être celle du Marquis Powis, qui se loue ordinairement 400. cens livres Sterlins par an.

IV. Le Vicomte de Torrington, premier Commissaire de l'Amirauté, accompagné de plusieurs autres personnes de distinction, est allé par eau à Greenwich, où il a arboré son Pavillon sur le Yacht le *Guillaume & Marie*, à bord duquel il doit faire voile pour la Hollande avec plusieurs autres Yachts & Vaisseaux de guerre, afin d'y recevoir le Roi, & le ramener en Angleterre où il est attendu sur la fin de Septembre, selon les derniers avis qu'on a reçu de Hannover. Les provisions nécessaires ont été déjà embarquées à bord de ces Yachts. On assure que peu après le retour de S. M. il y aura une promotion d'Officiers Generaux, dans laquelle seront compris le Lord Cobham, le Lord Shanon, le Chevalier Charles Wils, & Mr. George Wade; que le Comte de Hereford, Mr. Charles Churchil, le Chevalier Robert Rich y seront faits Lieutenans-Generaux; & le Lord Marckett, & Mr. Philippe Honeywood Generaux-Majors.

V. Depuis un certain tems on a reçu de Seville des Couriers plus frequemment qu'à l'ordinaire, tous dépêchés par Mr. Keene Ministre du Roi à la Cour d'Espagne. Leurs dépêches ont occasionné divers grands Conseils, dont le résultat fut chaque fois porté au Roi à Hannover; ce qui donne lieu de croire qu'il y a sur le tapis quelque affaire d'importance entre leurs Majestés Britannique & Catholique, que le tems pourra, peut-être, nous développer. Après l'arrivée du dernier de ces Exprés le bruit courut que le Roi d'Espagne, à la priere de Mr. Keene, avoit envoyé ordre aux Gouverneurs des Côtes de

*l'Andalousie*

*l'Andalouse*, de *Grenade* & de *Murcie*, de permettre qu'on transportât à *Gibraltar* les vivres necessaires pour la Garnison de cette Place ; transport qui étoit défendu depuis long-tems ; mais cette nouvelle merite d'être confirmée par d'autres avis.

VI. La Reine qui se plait beaucoup à *Richmond*, où elle est venuë très-souvent depuis l'absence du Roi, y a fait bâtir une belle Grotte, ou Hermitage, qu'elle a fait orner de Bustes de quatre grands hommes respectés dans la Republique des Lettres pour les beaux ouvrages dont ils l'ont enrichie ; ce sont ceux de Mr. Locke, des Chevaliers *Isaac Newton* & *Woolaston*, & du Docteur *Clarke*. On a recommandé là dessus aux beaux Esprits des Universités d'*Oxford* & de *Cambridge*, des Ecoles d'*Eaton* & de *Westmunster*, & à tous les autres sçavans de composer quelque inscription Latine convenable au lieu, à son embellissement & à la Fondatrice ; *sed quod erit primum ?*

VII. *Hollande*. A la demande de Mr. *Dayrolles*, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, les Seigneurs Etats Generaux ont ordonné les escortes necessaires, pour conduire depuis la frontiere de cet Etat jusques sur le bord de la Meuse le Roi d'Angleterre, que l'on apprend devoir partir de *Hannover* le 22. du present mois de Septembre.

Les Troupes destinées pour former le Camp dont on a parlé ailleurs \* ne l'occuperent que le 6. Septembre, parce que le Comte de *Hompesch* qui les commande en Chef, trouva à son arrivée diverses choses essentielles à regler, & donna ordre à ces Troupes de faire halte jusqu'à ce jour là, que les Regimens, presque tous habillés de neuf, vintrent l'un après l'autre en bon ordre, se rangeans aux postes assignés, pour former les deux lignes en quoi consiste

\* Voyez le Journal du mois de Juillet dernier p. 146.

liste cette Armée, qui occupe un terrain à une petite lieue d'Oosterhout, où est le Quartier-General. Nous ne dirons rien de leurs diverses évolutions, ni de la discipline exacte, & de tout ce que le Comte de Hompesch leur fait observer, avec l'applaudissement general du grand nombre d'Etrangers de distinction, qui se sont rendus à ce Camp, au nombre desquels se trouvent le Prince Frederic de Brandebourg & le Prince Charles de Bevern. Le Prince de Nassau-Orange, qui y paroît à la tête de son Regiment de Cavalerie, poussé d'un zèle ardent pour le service, & pour se perfectionner dans l'art militaire, s'empresse de s'instruire de tout ce qui se pratique en pareille occasion, en suivant souvent le Comte de Hompesch. La plupart des Generaux tiennent table ouverte, où les personnes de distinction sont reçues & regalées splendidement, & leurs équipages sont aussi des plus magnifiques. On a publié à l'Armée diverses Ordonnances qui sont ponctuellement observées, par l'une desquelles on promet une récompense de cent écus à quiconque dénoncera quelque Entolleur étranger, qui sera puni de mort sur le champ, & sans aucune autre forme de procès. Outre que l'argent y circule, tout s'y trouve aussi en abondance, & à meilleur marché même que dans aucune Ville des environs.

VIII. *Pais-Bas. Bruxelles.* Le Comte de Harrach Grand-Maître & premier Ministre de la Serenissime Archiduchesse Gouvernante Generale de ces Pays, viendra occuper ici l'Hôtel d'Egmont, qui lui a été civilement offert par le Duc d'Arenberg: Le Comte de Visconti, n'attend que l'arrivée de ce Seigneur, pour se rendre à *Naples*, où il doit remplacer le Comte de Harrach son pere dans la Viceroyauté de ce Royaume.

Mr. Hamms fils d'un Pensionnaire d'Anvers, est celui



celui de trois personnes dont la nomination avoit été remise à la Serenissime Archiduchesse, qu'elle a choisi pour remplir la place de feu l'Abbé de Saint Michel Ordre de Prémontré à Anvers ; Dignité qui donne séance dans l'Assemblée des Etats de Brabant.

Les Actions de la Compagnie d'Ostende ont augmenté de 3. pour 100. & ne sont plus à présent qu'à 6. pour 100. au-dessous du Capital, sur un avis que la *Sirene*, l'un des Vaisseaux de cette Compagnie, qui partit de Cadix au mois de Mars 1729. pour les Indes-Orientales, est revenu à Cadix sous un autre nom. Les Directeurs ont délibéré depuis sur les moyens de faire venir en sûreté ce Bâtiment à Ostende: Ils se sont aussi assemblés pour obliger le Sr. Bernard, ci-devant chargé de l'équipement des Vaisseaux de la Compagnie, de rendre ses comptes depuis l'an 1725.

## ARTICLE VIII.

*Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres, depuis le mois dernier.*

I. **N***aissances.* La Comtesse des Golofskin Epouse de l'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Russie, auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies, accoucha le 4. Septembre d'un fils à *La Haye*.

Dans le même mois nâquit aussi un fils, qui est unique, au Duc de Kent à *Londres*: Ce Seigneur pour en marquer sa joye, tient depuis tous les jours table ouverte. Il a donné à ce nouveau né le titre de Comte de Harold.

II. *Mariage.* Nous n'avons ce mois-ci à annoncer que

que le seul mariage du Prince de Rohan âgé de 70. ans , qui épousa le premier Septembre dans l'Eglise de St. Sulpice à *Paris* , la Duchesse de Pepigny , jeune veuve , qui n'a que 19. ans.

III. *Morts.* Dame Marie - Gracia , Albani , sœur des deux Cardinaux de ce nom , & Religieuse dans le Monastere de Barberin est morte à *Rome* au mois d'Août.

Le 20. mourut à *Doüy* Madame Marie d'Humieres Princesse Doitaitiere d'Isenghien , dans la soixante - dix - neuvième année de son âge , & après une longue maladie.

Le Comte de Zumjungen , General Velt - Marechal des Armées de l'Empereur , & Commandant en Chef ses Troupes dans les Pais - Bas Autrichiens , mourut le 25. à *Bruxelles* , d'une attaque d'apoplexie , dont il fut surpris le 23. en se promenant dans le Parc de cette Ville : Il est fort regretté à cause de son rare merite , & de sa grande capacité dans l'art militaire.

Le 3. Septembre la mort enleva à *Paris* le Comte de Blanfac , Lieutenant - General des Armées de sa Majesté Très - Chrétienne.

L'Abbé Ramoni , dont on a fait plusieurs fois mention dans ces Journaux , pour quelques malversations qu'il a commises sous le Pontificat du feu Pape Benoît XIII. , est mort à *Civitta - Vecchia* après huit mois de Galeres , & douze jours de fievre chaude,

# T A B L E

## DES ARTICLES

Du mois de Octobre 1732.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	229
ARTICLE II. <i>Espagne &amp; Portugal.</i>	247
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	254
ARTICLE IV. <i>France.</i>	262
ARTICLE V. <i>Allemagne &amp; Turquie.</i>	276
ARTICLE VI. <i>Pologne &amp; Nord.</i>	285
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande &amp; Pays- Bas.</i>	298
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages &amp; Morts</i>	303

*Extractum extensionis Privilegii Im-  
pressorii Sacrae Caesareae & Catho-  
licae Majestatis, ad sexennium.*

**E**X Mandato Sacrae Caesareae & Catholicae  
Majestatis, omnibus & singulis Typographis  
ac aliis quibuscunque Librariam negotiationem  
exercentibus, serio firmiterque inhibetur, ne  
quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*,  
(quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bi-  
bliopola & Typographo Luxemburgensi facultas  
data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum  
& Dominionum uae Caesareae & Catholicae Ma-  
jestatis hereditariorum fines, simili aliove cha-  
ractere aut forma excudere, recudere, vel aliò  
excudendos seu recudendos mittere, aut alibi  
etiam impressos adducere, vendere & distrahere  
clam seu palam, citra supranominati Andreae  
Chevalier consensum, audeat vel praesumat, sub  
paena privationis quorumcunque exemplarium,  
& insuper mulctae quinque Marcarum auri puri  
fisco Caesareo, & parti laesae ex aequo decernendae,  
Datum Viennae 20. Martii 1727. Infra scripti  
erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR.  
COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacrae Ca-  
esareae Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE  
GEORGENTHAL,